

BULLETIN MUNICIPAL

THAON

NUMERO 31 - JANVIER 2011



Présentation 2011

MAIRIE DE THAON :

15 Grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site Internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST ASSURE PAR :

Mme Annie LACOUR
Mme Nadine LECHEVALIER

PIETON MUNICIPAL :

Mme Elisabeth LAPORTE

OUVERTURE AU PUBLIC LES :

Lundi – mardi - vendredi de 16h à 18h
le mercredi de 9h à 12h
le jeudi de 17h00 à 18h30
(juillet / août : fermé les mardi et jeudi)

PERMANENCE DU MAIRE :

M. Richard MAURY
Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

Mme Anne-Marie BELIARDE, Chargée des Affaires
Sociales, des Sports-Loisirs-Culture
le jeudi de 17h30 à 18h30

M. André LETELLIER, Chargé de l'Urbanisme
et des Finances
le mardi de 17h00 à 18h00

M. Jean-Claude BAYEUX,
Chargé des Travaux et de l'Environnement
le mercredi de 10h30 à 12h00

M. Jean-Pierre ISABEL,
Chargé des Affaires Scolaires et des Bâtiments
Communaux
le vendredi de 17h00 à 18h00

Notre Intercommunalité

Président : Jean-Pierre LAVISSE, Maire d'AMBLIE

Vice Présidents : *Développement économique :* Jean-Paul BERON, Conseiller Municipal de CREULLY

Environnement : Jacky CARRÉ, Maire adjoint de VILLIERS LE SEC

Voirie : Daniel GUERIN, Maire de REVIERS

Ecoles : Gérard LEU, Maire de LANTHEUIL *Patrimoine :* Richard MAURY, Maire de THAON

Finances : Brigitte PICHARD, Maire Adjoint de FONTAINE-HENRY

Sports-Loisirs-Culture : Hervé RICHARD, Maire de COLOMBIERS SUR SEULLES.

Comme nous vous l'annoncions l'an dernier, l'Intercommunalité est de plus en plus présente dans la vie de notre Commune et nous devons tenir compte des nombreuses compétences qu'elle exerce. Ainsi, certaines voies qui sont intercommunales peuvent bénéficier de 52% de financement en ce qui concerne uniquement le revêtement et l'ossature de la voirie. La partie liée au pluvial et les trottoirs restent entièrement à la charge de la Commune. Pour bénéficier de cette aide, nous avons prévu de restaurer en 2011 la rue des Ecoles et une partie de la rue de Bombanville. Nous avons également prévu la rénovation de la cour de l'école élémentaire pour éviter que les enfants se blessent sur les petits graviers qui dépassent de l'enrobé. En 2011, la balayeuse intercommunale interviendra 2 fois par mois sur les voiries les plus empruntées, celles dont Orival a la charge ; pour les parties communales, ce sera une fois par mois.

Notre restaurant scolaire intercommunal est en voie d'achèvement et son ouverture aura lieu à la fin du premier trimestre. Notre relais assistantes maternelles a trouvé son rythme et c'est chaque vendredi matin que Sophie, notre animatrice, exerce son art dans la Commune. Nous avons pensé que la salle polyvalente des écoles est la pièce la plus adaptée à ce service.

Différentes réalisations au bénéfice des habitants de la Communauté de Communes seront mises en place en 2011 :

- Construction d'un groupe scolaire au RPI de LANTHEUIL.
- Construction d'un nouveau gymnase à CREULLY
- Achat et aménagement d'un espace d'animation et de distribution Place Paillaud à CREULLY.

Le mot du Maire

Une année, c'est long et c'est court et il est très banal de l'affirmer puisque nous savons tous que suivant ce que nous espérons ou redoutons, les choses arrivent vite ou se font attendre trop longtemps. Cette constatation, nous la faisons régulièrement et j'en tire une conclusion : nous devons absolument mettre les futures réalisations municipales sur les rails et démarrer les études même si ce sont des projets qui ne verront le jour que dans 3, 5 ou 8 ans.

LES VOIRIES : comme vous pouvez le constater, nous poursuivons la remise en état des chaussées défectueuses sans omettre les trottoirs. En 2010, nous avons restauré la place de l'Ancien Presbytère, l'Impasse des Mésanges (où se situent les cabinets médicaux), la rue du Val, la Place des Saules et l'Impasse de la Rosière où nous avons enterré les réseaux téléphoniques. Nous avons aussi réalisé les voies et réseaux divers autour de notre nouveau restaurant scolaire intercommunal.

Nous allons maintenant lancer l'étude de sécurisation et d'aménagement paysagé de la Grande Rue et de la rue de l'Ormelet (RD 170) et restaurer d'autres parties du village (rue des écoles, place des hêtres...).

PLAN LOCAL D'URBANISME : cette fois, c'est fait, notre nouveau PLU est efficient depuis le début du mois d'août 2010 et nous avons aussitôt délivré des certificats d'urbanisme et des autorisations de bornage. Notre nouveau quartier de la « Pérelle » va voir le jour avec une mixité de logements sociaux, logements pour personnes âgées et pavillons avec libre choix du constructeur. Nous attendons les accords des différents organismes pour notre maison de retraite et espérons pouvoir donner rapidement les autorisations nécessaires au promoteur pour sa construction.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX : le restaurant scolaire intercommunal est en voie d'achèvement et la mise en service devrait se faire à la fin du premier trimestre 2011. L'actuelle cantine de l'école élémentaire va devenir le nouveau local jeunes, permettant ainsi l'agrandissement de la bibliothèque. L'aménagement de la nouvelle salle d'expositions a pris un peu de retard et nous espérons réaliser le bâtiment technique au début de l'année 2011.

Huit radiants à gaz ont été installés dans l'église ce qui permet d'assister aux divers offices dans de meilleures conditions.

Comme chaque année, les Employés Municipaux ont réparé, nettoyé, repeint et assuré la maintenance de tous nos équipements avec conscience professionnelle et je sais ce que ces mots veulent dire.

LES MOMENTS FORTS DE 2010 : tout d'abord, l'ouverture du Relais Assistantes Maternelles qui a rencontré un véritable succès. Des exemplaires du journal du RAM sont disponibles en Mairie.

Nous avons inauguré une nouvelle version de « *Notre Village se raconte* » avec une veillée musicale animée par « Passé Minuit ».

Un autre moment fort de cette année 2010 a été le concert d'octobre où après avoir écouté « la Petite Cantate », toujours délicieuse, de Pascal HIRAUX, nous avons eu droit à une prestation magistrale de Marie CANTAGRILL et de l'Orchestre « Capriccio » sous la direction de Jean MALRAYE. Il y eut aussi les habituels rendez-vous du CCAS qui nous apportent toujours beaucoup de bonheur comme le Téléthon, le repas des Aînés et la Bourse des Collectionneurs ; cette année cette dernière aura lieu le 20 février. Je n'oublie pas bien sûr la Fête de la Musique ainsi que toutes les manifestations organisées par les Associations de la Commune avec toujours autant de succès.

LES MANIFESTATIONS EN 2011 : tout au long des pages de ce bulletin, vous trouverez les dates programmées par les Associations de la Commune. En ce qui concerne la Mairie et le CCAS nous aurons, en plus des traditionnelles manifestations (Bourse des collectionneurs, Fête de la musique, voyage des Anciens, Téléthon, etc.), une pièce de théâtre et d'autres événements musicaux ; je peux d'ores et déjà, vous annoncer une ballade musicale contée dans les rues du village.

AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE : c'est effectif, nous allons enfin disposer d'une salle supplémentaire pour notre bibliothèque. Je souhaite que cette salle soit plus qu'un assemblage de rayonnages ; elle pourrait être un espace où évolueraient nos bébés lecteurs ; ce serait également une salle de lecture pour les documents et ouvrages protégés à consulter sur place. Nous constituerons une association « Loi de 1901 » afin de rechercher et classer des documents anciens dans notre bibliothèque. Je fais appel à la générosité des familles Thaonnaises disposant de lettres, gravures, photos anciennes ou documents de toute nature sur notre village ; tous les dons seront les bienvenus afin de constituer et d'enrichir un fond historique qui deviendrait la mémoire de notre village pour les générations futures.

Pour conclure ce mot du Maire, qui se veut optimiste malgré la crise que nous traversons, soyez assurés que la Municipalité est à votre écoute. Notre association d'aide à l'emploi (AIAE) est toujours à votre disposition si vous veniez malheureusement à perdre votre travail ; je suis disponible ainsi que mes Adjoints pour vous recevoir rapidement et essayer de résoudre au maximum vos difficultés.

Après avoir remercié tous les habitants de notre village qui œuvrent tout au long de l'année dans les Associations ainsi que les Membres du CCAS et les Employés Municipaux,

je vous souhaite, en mon nom et en celui de mes Adjoints et du Conseil Municipal, une belle et fructueuse année 2011.

Richard MAURY

2010. Le Thaon des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire-Adjoint, Chargé des Travaux



TRAVAUX VOIRIE

En 2008, la rue de la Forge avait été refaite en enrobé jusqu'à l'entrée du parking des écoles et il nous restait à façonner l'extrémité de celle-ci. Les diverses canalisations viabilisant les terrains THOMASSE ayant été réalisées, il nous restait à modeler ce secteur ainsi que la place de l'Ancien Presbytère, ce qui a été fait en tenant compte de l'écoulement des eaux de pluie, ce qui n'était pas une mince affaire. Nous avons aussi réalisé le prolongement des trottoirs en enrobé rouge jusqu'à la Rue Eliott Trudeau. Lorsque nous aurons acquis les terrains nécessaires, ce trottoir se prolongera jusqu'aux commerces permettant aux mamans de revenir de l'école avec les enfants en toute sécurité.

RAJEUNISSEMENT DU LOTISSEMENT DES SAULES

La rue du Val et l'Impasse de la Rosière restaient les rares endroits de la Commune où la ligne téléphonique était aérienne et les trottoirs de cette partie du village étaient complètement dégradés. Nous avons donc procédé à l'enfouissement du réseau téléphonique et à la réalisation des trottoirs en enrobé après avoir remplacé les bordures défectueuses. Ces travaux

étaient vraiment très attendus des riverains. L'Impasse des Mésanges où se trouvent cabinets médicaux et dentistes était depuis plusieurs années très dégradée et il y avait de très nombreux nids de poule que nous réparions régulièrement avec de l'enrobé à froid. Nous avons refait entièrement cette impasse en enrobé noir et nous avons aussi procédé à la réfection des trottoirs et des emplacements de stationnement en enrobé rougissant avec l'âge.

51 GRANDE RUE

Il existait à cet endroit un bâtiment en pierre de taille qui s'avancait sur le trottoir en le réduisant à 30 cm, ce qui était très dangereux pour les usagers se rendant aux



commerces. Ce bâtiment ayant été accroché par un engin de travaux publics, les propriétaires avaient la possibilité de le reconstruire à l'identique, ce qui aurait été une ineptie alors que nous allons procéder à la sécurisation de la Grande Rue. En accord avec ceux-ci, nous avons démonté cet obstacle et redonné au trottoir une largeur

adéquate. Nous avons déjà des contacts avec les propriétaires du mur qui dépasse de la même façon sur le trottoir afin de faire une opération similaire.

INDICATEUR DE VITESSE

Nous avons procédé à la mise en place d'un indicateur de vitesse rue du Fresne. C'est à cet endroit que nous avons trouvé avec, il faut l'avouer, l'entrée par la RD 170, la plus grande vitesse en notre agglomération. Cet indicateur affiche en rouge les vitesses supérieures à 50km/h et clignote lorsque celles-ci sont vraiment exagérées. Je pense que les usagers auront à cœur de respecter la vitesse imposée, celle-ci s'inscrivant en orange sur le panneau. En ce qui concerne l'entrée par la rue de l'Ormelet (RD 170), un sens unique dans la direction de la montée sera mis en place au début de cette année.

ELAGAGE ET SCIAGE

Nous venons de procéder au sciage des grosses branches des arbres bordant les rues de Barbieres et de Bombanville. Ce procédé permet à un engin équipé d'une scie à l'extrémité du bras télescopique d'élaguer les plantations qui empiètent sur les voiries afin de redonner visibilité et sécurité à celles-ci.

DÉGRADATIONS : une nouvelle fois, nous devons aborder ce sujet qui devient le fil rouge de nos bulletins municipaux. Cette année, ce sont les classes mobiles situées près du parking des écoles qui ont subies une véritable mise à sac avec destruction des vitres et des portes. Nous avons projeté de les restaurer ou les revendre. Nous avons du prendre la décision en Conseil Municipal de les céder gratuitement celles-ci étant complètement inutilisables et en plus dangereuses. Pour l'anecdote les auteurs de ces dégradations ont été retrouvés et les parents bien ennuyés.

En espérant que l'année nouvelle ne nous apportera pas les mêmes désagréments, les employés municipaux et moi-même vous souhaitons une très heureuse année 2011

Tout vient à point à qui sait attendre !

D. Bassière, Consultant, Membre des Commissions «Travaux et Urbanisme»

Habitante ou habitant de Thaon, avez-vous essayé, au moins une fois, de relier à pied «le café» du village à la «boulangerie», par exemple ? Etiez-vous seul(e) ou avec un jeune enfant, en poussette par exemple ? Vous avez pu «maudire» la largeur (si on peut dire) du trottoir. Et vous, les «cyclistes», que pensez-vous de la traversée du village, en semaine par exemple et en particulier quand il pleut ? On devine vos commentaires, inélegants certes, mais justifiés. On comprend pourquoi, pour un oui, pour un non, vous utilisez vos «chères» voitures pour vaquer ici ou là. Attention à la note de carburant !

Rassurez-vous, depuis deux ans (hé oui déjà) la Commune a entamé une réflexion sur une nécessaire sécurisation de la traversée du village. Les élus, tout comme les divers services administratifs et les compétences locales sont conscients de l'importance de ce projet, sur plus de 800 mètres, les problèmes sont nombreux et complexes donc onéreux.

Après avoir procédé à un diagnostic complet et examiné diverses solutions (exemple : la Grande Rue à sens unique,

totalemment ou partiellement), la Commune a défini les orientations suivantes, importantes pour le bon fonctionnement du territoire communal à terme :

• GÉOGRAPHIQUEMENT

Ce projet portera sur l'intégralité de la Grande Rue (du chemin du Fresne à l'entrée du château) et sur l'entrée la plus utilisée dans Thaon, à savoir la RD 170- Sud venant de Saint Contest - Caen.

• OBJECTIFS POURSUIVIS :

- « partager » la rue, faciliter l'ensemble des déplacements,
- sécuriser des itinéraires : motorisés ou non, diminuer la vitesse,
- amorcer la déviation du trafic agricole,
- améliorer l'environnement urbain (patrioïne bâti, davantage de végétalisation)
- rendre la grande rue « attractive » et « attrayante ».

• DES ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT

Validées par le Conseil Municipal serviront de base aux travaux du bureau d'études en charge de cette mission.

Le 9 décembre dernier, suite à une consultation menée selon la réglementation en

vigueur, la Commune a rencontré le bureau d'études chargé :

- d'établir un projet plus précis, plus complet, plus détaillé. Un projet cohérent et « faisable »,
- de chiffrer ledit projet,
- d'amorcer un plan de financement.

Le bureau d'études comprend deux entités : VIAMAP'14 (Basse-Normandie) pour l'aspect technique et ATELIER2PAYSAGE (Haute-Normandie) pour l'environnement et l'aménagement urbain. Ils disposent de 12 mois pour mener à bien cette mission. Un dispositif d'information sera mis en place.

Rendez-vous en novembre / décembre 2011 !



2010 - Patrimoine communal

Jean-Pierre Isabel, Maire Adjoint chargé des Bâtiments communaux et des Affaires Scolaires

• MAISON DES ASSOCIATIONS

A la suite des travaux d'isolation réalisés l'année passée, nous avons amélioré le local sculpture avec la pose d'un plancher en dalles recouvrant la terre battue.

• POSTE DE THAON

La toiture a été rénovée par une entreprise et le logement a connu quelques travaux d'entretien courant, qui ont été faits par les employés municipaux.

• BÂTIMENTS SCOLAIRES

Comme chaque année pendant les grandes vacances, nos employés ont procédé au grand nettoyage des classes. A l'école élémentaire, le couloir et les toilettes ont été repeints, ainsi que divers petits travaux courants. Les stores de chaque classe du primaire ont été réparés par les employés communaux. Le ballon d'eau chaude a été également changé par les employés communaux. A l'école maternelle, l'étanchéité du toit terrasse a été refaite.

• EGLISE

Pour le confort des paroissiens, nous avons fait installer un chauffage au gaz, de type radiant.

• MAISON DU TEMPS LIBRE

A la suite du contrôle de l'entreprise SO-COTEC, nous avons fait des travaux de remise aux normes pour la sécurité sur les installations électriques et alarme.

A l'extérieur, la façade nord ayant été dégradée, nous avons fait remplacer le bardage ardoise par un bardage clin.

Une réflexion est engagée avec la commission travaux et le conseil municipal afin de diminuer les nuisances liées à l'utilisation de la salle.

• SALLE PAROISSIALE

Les travaux de rénovation de la salle paroissiale dite « d'exposition » sont en projet. A la suite des devis reçus en Mairie, la salle devrait être opérationnelle au milieu de l'année 2011.

• RESTAURANT SCOLAIRE

La construction du restaurant scolaire, réalisation de l'intercommunalité, est suivie de près par nos soins : tous les mercredis nous assistons au rendez-vous de chantier. L'ouverture est prévue à la fin du premier trimestre 2011.



Salle d'exposition avant travaux



Aménagement intérieur du restaurant scolaire

L'école à Thaon

Corinne Bisson, Directrice du groupe scolaire (primaire et maternelle)



La rentrée 2010

• ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Effectif : 120 enfants répartis en 5 classes
CP: M. SIZOFF
CE1: Mme JOLLY
CE2 : Mme MEREL
CM1 : Mmes BISSON et GAUQUELIN
CM2 : Mme PATEY

• ECOLE MATERNELLE

Effectif : 70 enfants répartis en 3 classes
GS : Mme LOUER DELANDE
MS : Mme LACHEY-NOËL
PS : Mme MARIE SUAREZ

• ATSEM :

Mesdames Roselyne NORIS et Laurence ARBEY accueillent les petits à la maternelle.

• LA GARDERIE :

La garderie du matin est ouverte à partir de 7h30, et le soir jusqu'à 18h30. Ce service est assuré par Mesdames Roselyne NORIS et Laurence ARBEY à la maternelle et par Mesdames Marie-Claire TRANSON et Stella CONSTANT à l'école primaire.

• L'ÉTUDE SURVEILLÉE :

Ce service n'a plus cours actuellement mais le poste est conservé et à pourvoir.

• LA CANTINE :

Les repas commandés sont livrés par la société API RESTAURATION. Chaque jour une centaine d'enfants du primaire et de la maternelle prennent leurs repas dans nos cantines. Mesdames TRANSON, LAPORTE, CREVON et CONSTANT assurent le service et le suivi de la cantine primaire et Mesdames ARBEY, FOSSEY, et Adeline MARTIN celui de la maternelle.

• LE MÉNAGE DES ÉCOLES :

Stella CONSTANT est chargée chaque jour de l'entretien de l'école maternelle ; Mesdames Elisabeth LAPORTE et Marie-Claire TRANSON assurent le nettoyage de l'école primaire.

Une fois par an, aux grandes vacances, toutes les classes sont vidées de leur mobilier pour que les employés communaux puissent décaper et cirer les sols, mais aussi pour faire l'entretien des peintures.

• LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE :

Actuellement, Madame Michèle LE MASSON anime et encadre les enfants à la bibliothèque scolaire. Fin janvier, elle partira à la retraite et sera remplacée, mais seulement deux demi-journées par semaine.

• ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Monsieur Stéphane FORGEAIS, animateur de vie locale, s'occupe des ateliers récréatifs et sportifs du midi, les mardi et jeudi, uniquement destinés aux enfants déjeunant à la cantine.



Club de Thaon libre

Emile COTELLE, Président

Pour l'année 2010 notre club comptait 87 adhérents, soit 9 de plus que l'année précédente. Le jeudi après-midi fonctionne un peu au ralenti (fonctionnement ou contenu à revoir ??), l'initiation à l'informatique continue sur sa lancée et le club garde toujours son dynamisme comme le montre le compte-rendu des diverses manifestations organisées depuis le dernier bulletin municipal :



Le groupe des participants au voyage en Andorre

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2009 : Repas de Noël avec 72 convives et un véritable menu de fête. Excellent repas et très bonne ambiance. Pendant cette journée, 75 membres ont réglé leur carte 2010 (très bon résultat).

JEUDI 7 JANVIER 2010 : Galette des rois perturbée par les intempéries. Seulement 52 adhérents présents

JEUDI 21 JANVIER 2010 : Voyage promotionnel avec 35 personnes. Journée agréable, présentateur sympa, bon repas et bonne ambiance. Tous sont revenus avec 1/2 ou 1/4 de jambon.

DIMANCHE 7 FÉVRIER 2010 : Loto avec 170 participants. Lots intéressants et très bonne participation. Lots exceptionnels dont beaucoup donnés par des sponsors, cela se ressent sur le résultat financier. Seul point noir : seule la moitié de nos adhérents était présente.

JEUDI 4 MARS 2010 : Assemblée générale. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés. Élections : 67 suffrages exprimés sur 67 votants. Changements au bureau du conseil : Annie MICHEL devient

secrétaire adjoint, M.M. MIRAY devient trésorière et M.M. GOUBOT trésorière-adjointe. La Poule au Pot qui a suivi a réuni 74 convives, elle a été agrémentée d'une vente d'enveloppes surprises.

JEUDI 22 AVRIL 2010 : Pique-nique nouvelle formule. Au choix un barbecue ou 'comme d'habitude'. 55 présents dont 48 pour le barbecue. Expérience à renouveler devant ce succès.

31 MAI AU 6 JUIN 2010 : 56 personnes au voyage en Andorre, magnifique par la beauté des paysages et inoubliable par l'ambiance conviviale et fraternelle qui a régné. Tous les participants en garderont un excellent souvenir.

JEUDI 10 JUIN 2010 : Repas anniversaire, sous forme de buffet, avec 59 présents.

DIMANCHE 13 JUIN 2010 : La foire aux greniers. Le plus gros morceau de l'année. Avec nos amis des anciens combattants nous avons accueilli 88 exposants (dont 24 de THAON) pour 608 mètres. Résultat financier très satisfaisant.

Jeudi 9 septembre 2010 : Repas anniver-

saire avec 58 adhérents. Repas parfait. Jeudi 21 octobre 2010 : Sur le même principe que le mois d'avril, une choucroute a été proposée : 48 pour et 3 'comme d'habitude', nous croyons avoir trouvé la bonne formule.

CALENDRIER 2011 :

- 6 janvier : Galette des rois.
- 13 février : Loto,
- 10 mars : Assemblée générale et repas,
- 21 avril : pique-nique,
- 5 juin : foire aux greniers,
- 9 juin : repas,
- 8 septembre : repas,
- 20 octobre : pique-nique,
- 15 décembre : repas de Noël.

Comme vous l'avez constaté cette année 2010 a été bien remplie et s'est déroulée sereinement. L'événement majeur a été le voyage en Andorre. Pour 2011 nous nous sommes donné pour mission d'améliorer encore nos « prestations ».

CONTACT : Cotelle Emile,
10 rue de la liberté, 14610 THAON,
tél : 02 31 80 83 94,
E-mail : thaonlibre@sfr.fr

L'ATELIER INFORMATIQUE

C'est une activité du Club du Thaon Libre, qui fonctionne le lundi et le jeudi matin avec une dizaine de personnes. Nous apprenons à maîtriser le logiciel Word, en rédigeant le journal du club nommé « Les Petits Potins du Club ». Nous avons commencé aussi à nous servir du logiciel Excel pour faciliter nos comptes et calculs.



Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie Beliarde, vice-Présidente du CCAS



Repas des aînés - table de la doyenne et du doyen

Petit rappel du mode de financement et du fonctionnement du C. C. A. S. : le budget est constitué essentiellement de la subvention de la commune complétée par des dons, des legs et revenus divers. La Commission est composée du Maire, de 4 Membres élus et de 4 Membres désignés par le Maire.

LES AIDES FINANCIERES

Elles se font sous forme de don ou de prêt. En 2010 le montant des aides est resté stable. Notre Commission a été davantage sollicitée pour servir de lien avec les divers Organismes sociaux ou autres (CLIC, SSIAD, Accueil d'urgence.....). Nous rappelons que nous sommes à votre écoute et qu'il faut réagir dès la première lettre de rappel ou la relance de facture impayée par exemple. N'hésitez pas à nous contacter, nous n'aurons pas la solution à tous vos problèmes mais nous vous dirigerons vers la personne ou l'organisme compétent.

R. S. A. (REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE)

Votre C. C. A. S. est habilité à constituer les dossiers de demandes qui sont ensuite étudiées par la Caisse d'Allocations Familiales.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES POUR LES SÉJOURS DES ENFANTS DE LA COMMUNE À L'U. N. C. M. T.

Nous accordons une aide de 4 € par jour et par enfant fréquentant le centre de vacances du Moulin de Barbières pendant les « petites vacances scolaires ».

BANQUE ALIMENTAIRE

Le 27 novembre 2010, nous vous attendions à la Mairie pour recueillir des denrées alimentaires et des produits d'hygiène. Votre générosité a permis de collecter 140 kg destinés aux plus démunis.

REPAS DES AINÉS

Le 9 octobre nous avons rendez-vous chez nous à la Maison du Temps libre pour notre repas des Aînés de la Commune. Les rideaux confectionnés par les « couturières » du CCAS nous ont permis d'accueillir nos 118 convives dans une salle chaleureuse. Le menu concocté par Monsieur ALLAIN -Clé en Main à Urville- a ravi nos papilles et les dynamiques animateurs CO & CO ont fait bouger l'assistance. Comment ne pas oublier ses soucis et ses douleurs devant ces deux jeunes gens, beaux et talentueux.

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le 12 décembre les enfants étaient nombreux à se rassembler pour écouter les « contes sous les étoiles » et impatients de rencontrer le père Noël. Le traditionnel goûter de clôture, rassemblant petits et grands, a été comme toujours un moment très convivial.

SALON DES COLLECTIONNEURS

Les collectionneurs sont des personnages passionnés et passionnants, venez découvrir cet univers à l'occasion de notre prochaine bourse qui se tiendra le 20 Février 2011, à la Maison du Temps Libre. Les bénéficiaires retirés à l'occasion de cette manifestation viendront alimenter notre budget.

COLIS DE NOEL

Cette année, nous avons proposé aux personnes de 80 ans et plus qui n'ont pas participé au repas, une visite à domicile pour leur offrir un colis. Les Membres du CCAS se sont réparti les visites, nous avons rencontré 9 personnes seules et 7 couples, un petit geste qui a permis à certains de mettre un nom sur un visage et qui a été l'occasion de rappeler que nous sommes toujours prêts à nous déplacer si nécessaire.



Remise du colis de Noël à Mme Daligault, 93 ans.

Je remercie sincèrement les Membres de la Commission pour leur efficacité et leur disponibilité qui permettent de mener à bien les actions programmées tout au long de l'année.

Centre Communal d'Action Sociale

NOS PARTENARIATS

« Mieux vaut prévenir que guérir ». Pour atteindre cet objectif, nous avons fait appel à des partenaires extérieurs :

- pour informer, avec l'atelier « Mémoire en Forme » proposé par la CARSAT (nouvelle appellation de la CRAM)
- pour prévenir les chutes avec l'association Siel Bleu et ses ateliers équilibre
- pour faire intervenir rapidement les secours en cas de malaise avec Présence Verte.

SIEL BLEU :

Atelier équilibre/prévention des chutes



Avec l'âge, les changements dans la coordination, la force physique et la souplesse peuvent causer des chutes. L'activité physique régulière favorise la prévention de celles-ci.

Le CCAS a signé une convention avec l'association Sport, Initiative Et Loisir Bleu qui propose un cycle de 20 séances d'une heure chaque semaine dont les objectifs sont :

- le renforcement musculaire,
- le travail de l'équilibration,
- le travail sur le schéma corporel,
- le repérage dans l'espace environnant,
- le travail au sol (descendre et se relever du sol en toute sécurité),
- respiration et gestion de l'effort.

Depuis le mois de septembre 2010, 12 personnes sont assidues aux ateliers qui se déroulent tous les mardis de 11 heures à 12 heures à la Maison du Temps Libre.

Le témoignage de Madame Laplace vous incitera peut-être à venir découvrir cette activité.

« Quel plaisir de faire de la gym douce une fois par semaine ! Nous retrouvons les vieux réflexes oubliés : tomber correctement, se relever... Essayer de s'assouplir autant que faire se peut !

Qu'il est également agréable de faire de nouvelles rencontres dans un cadre sportif, dans la joie et par le jeu ; apprendre à ne pas forcer au-delà de ses possibilités, réussir avec l'aide de tous (petit groupe d'une douzaine de personnes très sympathique) »

LES ATELIERS MEMOIRE



Les reportages alarmistes sur les maladies du grand âge et, en particulier, sur les syndromes d'Alzheimer et les troubles de la mémoire inquiètent nombre de personnes. Pour mieux comprendre et dédramatiser, nous avons invité le 15 septembre 2010 Christelle COLLEY, animatrice au Pôle Retraite Active, à nous expliquer le fonctionnement de la mémoire pour mieux l'utiliser. Ensuite, trois séances « mémoire tonique » ont été centrées sur des jeux de vocabulaire : textes à trous, mots croisés, lecture globale, exercices sur la mémoire à long terme et à court terme.

« Pour ma part, nous dit Madame Cougnard, l'objectif me semble atteint : ce qui passe pour des troubles de mémoire est le plus souvent lié à une question d'attention et de concentration. Nous pouvons affirmer le contraire d'une formule bien connue : « la mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas », j'ai apprécié cette initiative et je pense qu'elle mérite d'être poursuivie. »

Les chiffres prouvent que l'augmentation du nombre de malades est liée à l'allongement de la durée de la vie.

- 0.2% de malades entre 60 et 64 ans
- 10.6% entre 85 et 89 ans

PRESENCE VERTE :

Le contrat avec le service de téléalarme «Présence Verte», vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels :

15 € pour l'installation (au lieu de 50 €)
24.90 € (au lieu de 30.90 €), pour l'abonnement mensuel.

En cas de chute, de malaise la téléalarme vous garantit une intervention très rapide donc vitale, n'hésitez pas à vous renseigner, soit au CCAS 02.31.80.01.36 soit à l'Association 02.31.25.39.10. Actuellement, 4 personnes utilisent ce service.



TELETHON 2010

Le relais intercommunal a dû être annulé du fait des intempéries.

De 9 heures à 18 heures, les Associations, la Municipalité et le CCAS se sont mobilisés pour vendre couscous, crêpes, gâteaux, boissons, fleurs, sans oublier notre puzzle de la Vieille Eglise.

Les jeunes du Big Band local du « Thon des Loisirs », ont fait vibrer tout le quartier, incitant de nombreuses personnes à rejoindre notre stand. Bravo pour leur prestation et merci à eux.

Nous avons totalisé, en fin de journée une somme de 730 €, venue grossir la cagnotte du Creully Téléthon. Le 10 décembre 2010, à l'occasion du bilan des actions : plus de 6000 € ont été remis à l'A. F. M.

Bibliothèque



Les dernières statistiques prouvent que la bibliothèque municipale fonctionne toujours aussi bien :

- 381 inscrits.
- 6 504 livres prêtés.

Tout au long de l'année, pour satisfaire les

lecteurs, des livres récents sont achetés, grâce aux :

- 1 988 € de la CDC Orival + 100 € pour les magazines.
- 700 € de l'Association « Le Thaon des Loisirs » que nous remercions beaucoup pour leur soutien.

Union Nationale des Combattants

Pour 2010 notre section compte 67 adhérents (14 A.C. et 53 membres sympathisants). Notre section enregistre donc une légère remontée de ses effectifs. Nous sommes ouverts à tous et ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus. Nous avons eu le regret de perdre fin mars Joseph GIL, président d'honneur de notre section, et le 3 juillet Paul BETOIN, membre de notre conseil. Nous avons tous une pensée pour la famille de Joseph et pour Marie-Thérèse l'épouse de Paul.

Depuis le dernier bulletin diverses manifestations ont été organisées :

29 novembre 2009 : Loto, 208 participants. Un succès pour l'équipe organisatrice.

5 décembre 2009 : Cérémonie en l'honneur de nos camarades tombés en A.F.N.

22 janvier 2010 : Galette des rois offerte à nos adhérents. 43 personnes présentes.

24 février 2010 : Assemblée générale. Après l'adoption du rapport moral et financier et l'allocution de monsieur le Maire de THAON, il a été procédé aux élections. Claude SALENT a été élu président de la section. Louis LEMOIGNE, qui a été président durant 16 ans, a été nommé Président d'honneur.

8 mai 2010 : Commémoration de la victoire de 39/45 suivie par un repas tripes à la M.T.L. 53 personnes présentes. Un succès pour une première voulue par notre nouveau président.

13 juin 2010 : Foire aux greniers avec le club de THAON LIBRE. Nous avons enregistré 88 exposants (dont 24 de THAON) pour 608 mètres linéaires. Le résultat financier est très satisfaisant.

11 septembre 2010 : Voyage à LAVAL avec seulement 33 personnes. La visite très intéressante du « LACTOPOLE », la croisière-déjeuner sur la Mayenne, la visite de la ville en petit train, ont enchanté tout le monde.



11 novembre 2010 : 92^e anniversaire de l'armistice de 1918. Après la cérémonie au

Et toujours :

- Echange de 500 livres 2 fois/an directement à la bibliothèque départementale du Calvados (BDP) à Ranville.
- Navette de la BDP 1 fois/mois pour livraison de livres demandés.
- Séance de « Bébés lecteurs » dernier mardi du mois.

Les horaires sont les suivants :

- Lundi de 16h35 à 18h30
- Mercredi de 10h45 à 12h00 et de 15h00 à 18h15
- Dimanche de 17h00 à 18h00
- Le mercredi matin pendant les vacances scolaires

N'hésitez pas à franchir la porte :

2 rue des écoles ou à nous contacter au 02.31.08.16.35.

monument aux morts ou Gérard LACOUR a reçu la médaille commémorative d'Algérie et le vin d'honneur à la mairie, un excellent repas a été servi aux 59 convives présents à la M.T.L. Pour cette autre innovation le record du nombre de présents a été largement battu

CALENDRIER 2011 :

vendredi 21 janvier : Galette des rois,
vendredi 18 février : Assemblée générale,
dimanche 8 mai : Commémoration suivie d'un repas à la M.T.L.,
dimanche 5 juin : Foire aux greniers,
dimanche 23 octobre : LOTO,
vendredi 11 novembre : Commémoration et repas, et toutes les manifestations patriotiques.

Le voyage à VERDUN prévu en 2011 ayant été annulé faute de candidats, dans la mesure du possible un voyage de remplacement sera mis en place (durée et date non déterminées à ce jour)

CONTACT : Claude SALENT, 5 place des pins, 14610 THAON, tel : 02 31 80 04 18 E.mail : uncthaon@sfr.fr

Service Animation



Le bureau du Service Animation d'Orival est situé dans les locaux de la mairie de Creully, il est ouvert :

- Hors vacances scolaires du lundi au vendredi midi (sauf mercredi) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Pendant les vacances scolaires, les animateurs du service sont joignables sur les différentes structures d'accueil :

Local jeunes de Creully : 02.31.80.92.69
Local jeunes de Thaon :
02.31.08.16.35 / 06.74.44.23.88
CLSH enfants : 06.84.64.30.34

Le service Animation compte trois animateurs professionnels répartis sur deux secteurs :

- Le secteur enfance s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans sous la responsabilité de Sandrine RIFFI.
- Le secteur jeunesse s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 17 ans sous la responsabilité de Stéphane FORGEAIS et de Benoit GAUGAIN.

Ces deux secteurs sont labélisés par la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Régionale Jeunesse et Sports dans le cadre de l'accueil de mineurs (charte de qualité).

LES ACTIONS PROPOSEES PAR LE SERVICE ANIMATION :

Sur le secteur enfance :

- **Des activités sur les temps du midi**, en direction des enfants se restaurant à la cantine scolaire de Thaon : activités sportives et jeux extérieurs.
- **Le centre de loisirs** : ouvert à l'année, les mercredis ; la communication se fait par le biais d'une distribution de plaquettes dans les écoles de la communauté de communes d'Orival, l'affichage dans les commerces et mairies ainsi que dans l'Inf'Orival (distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres tous les trimestres). Le centre de loisirs est aussi ouvert pendant les vacances de février, Pâques, juillet à mi-août et la Toussaint. Il a lieu à la garderie ou sur les écoles maternelles et primaire de Creully. La direction est assurée par Sandrine RIFFI et l'encadrement des enfants est assuré par des animateurs vacataires formés ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur). Le centre fonctionne de 7h30 à 18h00.

Sur le secteur jeunesse :

- **Des activités sur les temps du midi** au Collège de Creully : activités sportives et accompagnement des jeunes sur les projets.
- **Les deux locaux de jeunes** (Creully et Thaon) : les structures sont équipées de baby-foot, jeux de société, ordinateurs, table de ping-pong...permettant aux jeunes de venir se détendre et partager avec leurs copains des temps de loisirs. Pendant les vacances, des stages (sur une semaine avec accueil à la journée), diverses sorties et des temps d'accueil sont proposés aux jeunes en fonction de leurs demandes mais également lorsque ces actions entrent dans le cadre des projets éducatif et pédagogique établis.

Ouverture des locaux de jeunes en période scolaire :

- Creully
Le mercredi de 14h00 à 18h00
Le jeudi de 16h30 à 18h30
Le vendredi de 17h00 à 19h00
Le samedi pour la conduite de projet

- Thaon
Le mercredi de 14h00 à 18h30
Le jeudi de 16h30 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 18h30
Le samedi de 10h00 à 12h00

Ouverture des locaux de jeunes pendant les vacances scolaires :

Les deux locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30, avec en plus quelques soirées ponctuelles (foot en salle, soirées à thèmes). Des plannings d'activité sont distribués au Collège avant les vacances et disponibles dans les locaux de jeunes. L'inscription à l'année est gratuite. Les tarifs sur les sorties et stages varient suivant le coût des prestations. Suite à la demande de la CAF, la tarification des activités dépendra du revenu des ménages à partir de janvier 2011 :

Quotient familial	Collège	Séjour 7 jours	Mini-séjours 5 jours	Semaine	Journée	1/2 journée
QF ≥ 801€	8 €	500 €	110 €	100 €	21 €	10 €
601 € ≤ QF ≤ 800€	6 €	450 €	97 €	84 €	17 €	9 €
QF ≤ 600€	4 €	400 €	84 €	74 €	15 €	8 €

L'accueil dans les structures reste gratuit toute l'année.

Les actions en 2010 :

- Sorties** : accrobranches, laser game, centre aquatique, laserball, BMX, karting, Bowling, jorkyball, etc.
- Stages** : pendant une semaine, accueil à la journée avec repas du midi
- Autour de l'eau** : catamaran, fusée à eau, sortie plage...
- Foot (avec l'USTFVM)** : entraînements, jorkyball, lasergame, bowling...
- Détente** : laserball, BMX, jeux extérieurs, ateliers cuisine, bowling, accrobranches, Festyland...
- Graffiti** : réalisation d'une fresque sur les murs du gymnase de Creully et sensibilisation. Etc.

Séjours :

- Deux mini-camps d'une semaine à Merville-Franceville et La Dathée en juillet : voile, VTT, veillées, jeux extérieurs... (31 jeunes âgés de 10 à 16 ans).
- Séjour au ski aux Houches (19 jeunes).

L'équipe du secteur jeunesse souhaite remercier tous les partenaires (associations, commerçants, parents) pour l'intérêt porté aux jeunes dans le cadre de la conduite de projet et de l'intégration de ces jeunes dans la vie locale.

Un chiffre : 362 jeunes sont venus sur les structures de Thaon et Creully en 2009.

Projets 2011 : séjour au ski (19 jeunes), mini-camps, semaines thématiques, stages football, BMX, Tennis, etc.



Le Comité de Jumelage de Thaon



L'Assemblée Générale de début d'année 2010 a permis de reconduire le bureau sortant :

Président : Bruno AUCHER
Vice-président : Laurent ENOUF
Trésorier : Dominique GILLET
Secrétaire : Alain DUCLOS

L'année 2010 a confirmé la bonne santé du Comité de Jumelage. A nouveau, le bal folk organisé le 30 janvier, a rencontré un vrai succès. Le groupe « la Boîte à bois », qui anime cette soirée nous a confié que le public Thaonnais était très participatif et que ceci permettait tant aux amateurs qu'aux purs débutants de passer une très agréable soirée.

Le week-end du 1er mai, à l'invitation de nos amis de Long-Wittenham, 10 familles de notre village ont traversé la manche pour partager d'agréables moments. Les activités régulières du Comité durant l'année, ont permis de financer pour moitié le déplacement de chacun.

La visite du château de Blenheim (lieu de naissance de Sir Winston Churchill), la lecture de poèmes à l'aube au bord de la rivière (avec la participation de nos ados) ainsi que le repas en commun dans la maison du temps libre version anglaise, furent des moments très appréciés. Mais le temps passé dans les familles reste encore le plus riche bénéficiant des échanges entre nous.

Le LOTO organisé le vendredi 14 novembre a rencontré un franc succès et permis à de nombreuses personnes de passer un après-midi divertissant en famille ou entre amis. 2011 doit être une année particulière, car en effet, nous fêtons le dixième anniversaire de la signature de notre charte et, pour cela, des festivités seront organisées afin de célébrer ensemble cet événement. Dès que le programme sera établi nous vous informerons et nous espérons que nombre d'entre vous se joindront à nous pour ces festivités.

Le 19 février prochain, le bal folk sera reconduit et la « Boîte à bois » en sera encore l'animatrice.

Le Président, l'ensemble du bureau et tous nos adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

all our Committee members wish you a happy new year.

Bruno AUCHER
Renseignements au 06 63 99 82 78



Karaté Club

UN ESPRIT ZEN DANS UN CORPS SAIN

Depuis plus de vingt ans, le karaté est présent à Thaon. La formation est restée fidèle aux traditions de cet art martial, à la grande satisfaction de ses pratiquants.

Cette année, nombreux sont les débutants en particulier chez les enfants, mais nous comptons aussi des pratiquants fidèles depuis des années. L'assiduité aux cours est toujours aussi soutenue et traduit la bonne ambiance qui règne pendant et après les entraînements.

Parmi les faits marquants de la saison sportive, je voudrais souligner l'obtention de la ceinture noire par quatre de nos licenciés qui ont tous débuté le karaté avec notre Maître M. Pounnouvong. Par ailleurs, notre trésorier, ceinture noire 2ème Dan, a obtenu son diplôme d'instructeur fédéral.

Comme chaque année, le club organise une représentation de karaté à la Maison du Temps Libre de Thaon. Cette représentation, ouverte à tous, aura lieu le samedi 29 janvier 2011 à 14H45. Notez dès à présent cette date dans vos agendas et venez nombreux découvrir ce sport et sa philosophie.

Plus d'informations sur le site :
<http://karateclubthaon.monsite-orange.fr/>

S. Flament, président du Karaté Club Thaon.



APE La Marelle

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Thaon



Notre équipe et les bénévoles continueront cette année à travailler ardemment à la mise en place des actions 2010/2011, soutenue par les quelques 70 familles adhérentes

La Marelle et ses bénévoles ont pour objectifs :

- De participer à la vie des écoles en soutenant leurs projets scolaires ou péri-scolaires
- D'être force de proposition pour de nouvelles activités ou nouveaux projets, pouvant contribuer au bien-être des enfants
- D'organiser des manifestations et activités en vue de financer les projets des écoles, tout en proposant des moments conviviaux aux familles



CALENDRIER DES ACTIVITES 2010/2011

Novembre

Vente de sapins de Noël

Samedi 11 décembre

Marché de Noël au centre du village

Vendredi 7 Janvier

Vente de Galettes des rois

Dimanche 20 mars

Carnaval

Samedi 18 juin

Fête des enfants : stand de jeux, animations, tombola

Nous vous proposons une fois par mois une vente de gâteaux à la sortie de l'école à partir de 16h30.

Pour contacter l'APE La Marelle :

Présidente : Dominique DIDA JUHEL /Trésorier : Jean-François TAILPIED/Secrétaire : Stéphanie MAYET

Membres actifs : Fabienne BESNARD, Claire



CHAMBRIN, Lise LAMBINET, Agnès OLIER, Marielle PAYET, Isabelle PLASSART, Capucine POTTIER.

Coordonnées : 2 impasse de la Forge 14610 THAON

Tel Présidente 09.51.20.65.53
apelamarelle@voila.fr

L'EQUIPE DE La Marelle vous remercie pour votre soutien et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011



Tennis de table

Thaon Orival Tennis de Table



La saison 2010-2011 du Thaon Orival Tennis de Table est marquée par quelques changements.

Tout d'abord, le départ de l'entraîneur qui intervenait sur les créneaux scolaires à l'école primaire nous a contraint à proposer en remplacement des stages pour les scolaires pendant les vacances. Le premier a eu du succès les 25 et 26 octobre 2010 et le prochain sera mis en place les 26 et 27 avril 2011.

Ensuite, notre club est entré dans une démarche active de recherche de sponsors pour renouveler les tenues de compétition et pour organiser notre tournoi Interrégional qui fera son retour le 10 avril 2011, sous réserve de validation par les instances sportives. Les sociétés Axians et Maison France Confort ont déjà répondu présent mais cela ne sera pas suffisant. Avis aux personnes souhaitant nous soutenir !

Les personnes souhaitant s'adonner à notre discipline en loisir peuvent le faire lors de séances d'entraînement, de stages, le baby-ping, encadrées par nos entraîneurs diplômés. Les personnes souhaitant faire de la compétition peuvent participer au championnat par équipe et aux compétitions individuelles. Le tout dans une grande convivialité.

Notre association compte à ce jour une soixantaine d'adhérents.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président (Ludovic Décarsin - 06 63 19 34 40) ou vous connecter sur le site du club : <http://thaonorivaltt.free.fr> sur lequel figurent entre autres les horaires des créneaux d'entraînement et les tarifs.

Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon



Un des temps forts de l'année 2010 fut le compte rendu le 5 mars en la Maison du Temps Libre (MTL) des 10 années de fouilles anthropologiques et archéologiques : devant une salle comble et attentive, l'archéologue, François DELAHAYE, après avoir replacé le site dans son contexte, a retracé au moyen de plans, photos et schémas lumineux la chronologie des différentes constructions depuis le Haut-Empire jusqu'à l'église telle que nous la connaissons actuellement. Il a évoqué les découvertes effectuées lors des différentes années de fouilles sans passer sous silence les zones d'ombre qui entourent l'édifice. Cécile NIEL, l'anthropologue, aura ensuite su captiver l'auditoire en détaillant, photos à l'appui, les différents modes d'inhumation, et expliqué le travail méticuleux

des fouilleurs sur les 364 structures alors relevées, et exposé le résultat des études dont elles furent l'objet.

L'après midi du 20 mars fut consacré au nettoyage des abords de la vieille église, dont les bienfaits au fil des ans se font sentir. Comme à l'accoutumée, les bénévoles de l'association ont reçu divers groupes, commenté les dimanches d'été l'histoire de l'église, ainsi qu'accueilli lors des Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre plusieurs centaines de visiteurs. Le public apprécie le charme du cadre de l'église (quand rien n'en vient troubler la quiétude, tels quads ou motos), et fait montre par la sagacité de ses questions d'un vif intérêt pour cet édifice qui lui tient réellement à cœur. Au

delà de la seule curiosité intellectuelle, certains manifestent leur soutien par l'achat de cartes postales, posters, brochures ou journaux ; d'autres plus téméraires, n'hésitent pas à souscrire une adhésion de base (10 € voire de soutien (20 €) !

Du 28 juin au 28 juillet s'est déroulée la campagne de fouilles assurées par de jeunes bénévoles sous l'autorité et la conduite de Cécile NIEL et François DELAHAYE, dont les résultats sont relatés dans le journal que l'AVET édite chaque année. L'association leur apporte son soutien moral, contribue aussi financièrement à leur nourriture. Ci-contre, l'équipe de fouilles en fin de campagne.

La vieille église, que la mairie s'honore d'avoir sur le territoire de la commune, servit en juillet de cadre pour l'animation d'un stage de peinture pour aquarellistes ; elle constituera également la référence du Téléthon du 4 décembre. Comme je vous sens curieux d'en savoir davantage sur nos activités, je vous invite à les retrouver sur notre site internet :

<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>

Le président, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'AVET, qui vous remercient de votre soutien, présentent à chacun de vous leurs vœux les meilleurs pour l'année 2011.



Le Thaon des Loisirs



Cela fait maintenant 5 ans que l'Association le Thaon des Loisirs a vu le jour. Elle arrive aujourd'hui à maturité avec environ 400 adhérents pour cette nouvelle année.

Avec deux nouveautés pour cette année 2011, ce sont 11 activités de loisirs qui sont proposées aux habitants de Thaon et des communes avoisinantes.

La **guitare** qui devant son succès est désormais répartie en deux groupes :

- 1 groupe **guitare acoustique** dirigé par Didier Savary,
- 1 groupe **guitare électrique** dirigé tout riff dehors par Childéric.
- **La chorale** toujours là avec son chef de chœur Pascal Hiraux.
- **La sculpture** bénéficie depuis l'année dernière d'un nouveau local qui a fait le bonheur de Serge Saint qui nous a malheureusement quittés début décembre 2010.
- **La danse** qui a toujours autant de succès encadrée par Anne le Berre et Karine Lerosier.
- **Les big band adultes et ados** permettent à des musiciens solitaires de se retrouver et de jouer en groupe.
- **La gym douce et le yoga** d'Anne et Marie-Claude Alvado pour l'entretien de votre corps.
- Pour les adeptes de l'effort, il y a la **gym cardio tonic** d'Anne.
- **L'anglais** dispensé sous la forme d'une conversation à thème animé par Leo Moloney.

Les deux nouveautés :

Dans les pas chaloupés de Sébastien Plantard assisté de Deborah, **la salsa** a démarré sur les chapeaux de roue.

Le step avec Maud Lemoine, pour un cours

rythmé et dynamique.

Le bureau de l'association est composé de 6 bénévoles : Florence (Présidente), Nathalie (Trésorière), Damien (Secrétaire), Chantal (Assistante des activités), Didier (Assistant) et Eric (Responsable technique)

L'Association ne pourrait fonctionner sans l'aide précieuse des responsables d'activité qui font le lien entre les profs et le

bureau et veillent au bon déroulement des activités tout au long de l'année.

N'oublions pas tous les bénévoles, présents lors des différentes manifestations pour nous prêter main forte. Merci à tous pour leur motivation, leur bonne humeur et le temps consacré aux diverses tâches.

Les dates d'un certain nombre de manifestations sont déjà arrêtées.

- Le samedi 21 mai 2011, une soirée Salsa à la MTL de Thaon pour s'initier ou admirer les démonstrations des élèves et du prof, le tout, autour d'un bon repas aux saveurs sud-américaines.
- Le samedi 18 juin 2011 auront lieu, à la Maison du Temps Libre de Thaon les auditions des groupes enfants, ados et adultes de la section guitare.
- Nous retrouverons les Big Bands à la Fête de la Musique à Thaon le 24 juin.
- Enfin pour clôturer l'année et comme cela se fait depuis maintenant 3 ans, le gala de danse, organisé les 25 et 26 juin 2011 à la salle d'animations de Rots.

Grâce à toutes ces activités et initiatives le Thaon des loisirs espère offrir bien-être et détente à ses adhérents et ainsi permettre à tous de se sentir bien au sein de notre commune.

Les membres du bureau et les bénévoles qui les entourent vous souhaitent Une Bonne et Heureuse Année 2011

Nous contacter :

lethaondesloisirs@gmail.com

Pour Serge,

Pendant 15 ans, malgré les tourments et les doutes de tes débuts, tu n'as jamais manqué un seul rendez-vous avec tes élèves.

Au fil des années, s'est tissé un lien très fort. Qui de vous a apprivoisé l'autre ?

Ta tendresse un peu sauvage, ta passion du mouvement, ta passion de la ligne, ta passion de la lumière ont entraîné les enfants très très loin dans le monde fascinant des Arts.

C'est une enfance marquée par la beauté, marquée par la singularité de ton atelier. Car ton atelier ne ressemblait à aucun autre.

Tu as toujours su garder intacte ta marque de fabrique : un artiste au regard aiguisé et sensible, d'une grande exigence et en même temps d'une liberté totale.

Tes élèves t'ont suivi, ont emprunté ton chemin et dans une confiance absolue, ont laissé leurs mains pétrir la terre, ont fait surgir des êtres de bois et de fer, uniques et magnifiques. Tu étais alors très admiratif de tes élèves. Tu disais « qu'ils t'apportaient beaucoup, que tu apprenais d'eux encore et toujours, qu'ils te faisaient grandir car on n'en finit pas de grandir. »

Oui, ce fut une vraie et belle rencontre.

Merci à toi de t'être lancé dans cette aventure, d'avoir été persévérant, d'avoir tout donné, d'y avoir cru.

Martine ANFRAY





Aquarelles à la vieille église



Manifestation à la Maternelle



50 ans de Mariage



Fête de la Musique



Arrivée du Gaz



Banque alimentaire



Pigeon au carnaval



Marie Cantagrill le 27 octobre



11 novembre 2010



Tournage de «A la recherche du temps perdu»



Arrivée du Père Noël



Ancien combattant récompensé



Groupe Passé Minuit



Hommage aux Canadiens



La petite cantate



Loto du comité de jumelage



Préparation du Téléthon



Inauguration de l'atelier de Serge

Atelier Passe Thaon



L'association L'Atelier Passe Thaon vous propose depuis quelques années, 4 ateliers de loisirs créatifs par an pour les adultes. Une fois par trimestre nous vous proposons des créations à réaliser au cours d'une soirée. Nous pouvons accueillir 10 à 12 personnes par soirée. Dans une ambiance conviviale vous réaliserez vos travaux et apprendrez différentes techniques de loisirs créatifs.

Ces rencontres se déroulent 39, rue grande rue à Thaon de 20h30 à 22h30 (ou plus tard). Le matériel nécessaire à la réalisation des ouvrages est fourni sur place. Il est possible de participer à 1, 2, 3 ou 4 ateliers. Pour cela, il suffit d'adhérer à l'association (5 euros par an) et de régler le montant de(s) atelier(s) (20 euros par atelier).

Si vous souhaitez recevoir les propositions d'ateliers, vous pouvez envoyer un mail à atelierpassethaon@gmail.com ou déposer une demande dans la boîte aux lettres (adresse ci dessus).

Voici quelques exemples de réalisations de ces 3 dernières années. Les participants peuvent ne pas avoir l'habitude du travail manuel, vous serez encadrés sur place et vous verrez, tout le monde peut y arriver !

Vous pouvez voir nos créations sur <http://atelierpassethaon.blogspot.com/>

ou sur [http://malaba.blogs.marieclaireidees.com/rubrique ATELIER PASSE THAON](http://malaba.blogs.marieclaireidees.com/rubrique%20ATELIER%20PASSE%20THAON)

Bibiane FAROY
Présidente



TENNIS

Anne-Marie BELIARDE

L'accès **GRATUIT** est réservé aux habitants de Thaon venus retirer une clé en Mairie. A ce jour 71 clés ont été attribuées.

Après le changement du filet et un dernier coup de peinture, le «lifting» de notre terrain est achevé.

Le bon respect du règlement permet de conserver à ce terrain son aspect «presque» neuf.

Je tiens à féliciter les joueurs et souhaite à tous une bonne année 2011.



Union Sportive Thaon - Le Fresne - Vallée de la Mue

SAISON 2010/2011

Nos équipes seniors ont repris l'entraînement début Août avec Thierry MANCEL pour sa 6^{ème} année et ses adjoints, Fabrice BACON, Pascal MOISSON et Eric PELLETIER .

Les équipes de jeunes ayant repris vers la 3^{ème} semaine d'Août.

L'effectif global 2010-2011 (au 15/10/2010) est, à aujourd'hui, légèrement inférieur à la saison dernière (~6%) .

En 2009-2010, le club, au niveau de la Basse Normandie, se positionnait au 27^{ème} rang (sur 502 clubs) et au 15^{ème} rang au niveau départemental (sur 202 clubs)

Nombre d'équipes engagées en championnat Foot à Onze

- Vétérans : 1 équipe
- Seniors : 3 équipes
- « U19 » : 1 équipe
- « U17 » : 1 équipe
- « U15 » : 2 équipes
- Foot Animations
- « U13 » 2 équipes
- « U11 » 2 équipes
- « U9 » en plateau
- « U8 » en plateau
- « U7 » en plateau
- « U6 » en plateau

RESULTATS Sportifs :

- **Equipe « 1A »** : éliminée en coupe de France par RSG COURSEULLES au 3^{ème} tour occupe la 5^{ème} place en DHR..
- **Equipe « 1B »** : 2^{ème} en 1^{ère} division
- **Equipe « 1C »** : 1^{ère} en 3^{ème} division
- **Equipe « U19 »** : 9^{ème} DHR
- **Equipe «Vétérans»** 5^{ème} dans le gr «CAEN EST»
- **Equipe « U17 »** : 2^{ème} en promotion district
- **Equipe « U15A »** : 4^{ème} en promotion district
- **Equipe « U15B »** : 3^{ème} en 2^{ème} Série,
- **FOOT ANIMATION** : Tres bonne participation aux différents plateaux. Résultats très encourageants.

Début Novembre se déroulaient les qualifications pour le tournoi Jean PINGEON de Mai 2011.L'équipe U13 se qualifie pour participer à ce tournoi , malheureusement l'équipe U11 échoue au pied du podium.



Stage de la Toussaint :

40 enfants au stage sur deux jours, encadré par Fabrice CATHERINE ainsi que Eric PELLETIER , Christophe GILLES , Quentin BASILY , Antoine FINEL , Quentin GLOWACKI et Romain PELLETIER .

Stage varié avec ateliers techniques le matin et détente l'après midi .(patinoire, soccer..)

La venue, pendant le stage de 2 joueurs de l'équipe professionnelle du Stade Malherbe, Thomas HEURTAUX et Damien PERQUIS. Ils se sont soumis à une traditionnelle séance d'autographe ainsi qu'une multitude de questions auxquelles ils ont répondu avec gentillesse et disponibilité.

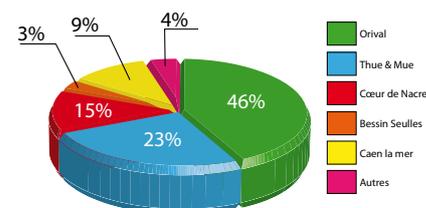


Manifestations « Extra sportives » :

- Suite aux mauvaises conditions climatiques, les 2 tournois de boules fin août et septembre n'ont pu avoir lieu.. Coup dur pour la trésorerie du club.

- Soirée COUSCOUS : Succès au rendez vous de cette soirée avec 120 personnes.Couscous maison préparé par Denis et son équipe. Soirée conviviale et dans la bonne humeur.

Actuellement des calendriers du foot sont en vente. Merci de leurs réserver le meilleur accueil.



A RETENIR CES QUELQUES DATES

- 22 Janvier : Concours de Belote
- 12 Février : Loto
- 12 Mars : Repas + Soirée dansante
- 27 Mai : PETANQUE (semi Nocturne au FRESNE)
- Juin : TOURNOI DE FOOTBALL JEUNES



Le Relais Assistantes Maternelles

Sophie GUILLARD, animatrice du relais



Ouvert au public depuis le 6 mai 2010, le Relais Assistantes Maternelles a pour mission d'améliorer et de valoriser l'accueil de l'enfant au domicile des assistantes maternelles. C'est un lieu où professionnelles, parents et enfants se rencontrent et tissent des liens sociaux. Le siège du RAM se situe à Cully, 3 rue Jean Michel.

Les permanences d'accueil sont organisées sur rendez-vous l'après-midi, le mardi et le jeudi, mais aussi en fonction des besoins du public.

Le Relais accueille les parents à la recherche d'un mode de garde et les parents employeurs d'une assistante maternelle et propose des listes d'assistantes maternelles disponibles, un soutien dans la fonction d'employeurs, et une écoute liée à l'accueil de leur enfant.

Aux assistantes maternelles agréées de la Communauté de Communes ORIVAL, le Relais propose un soutien, une écoute et des informations concernant leur profession. Le Relais gère également les disponibilités des professionnelles. Les candidat(e)s à l'agrément peuvent y trouver de la documentation et des informations relatives à la profession.

Des ateliers d'éveil sont proposés aux assistantes maternelles et/ou aux parents accompagnés des enfants, dans différentes communes, le matin, de 9h30 à 11h30, à Thaon le vendredi. D'autres manifestations sont aussi proposées : sorties, bébés lecteurs à la bibliothèque de Fontaine Henry, séances bébés barboteurs à la piscine du Chemin Vert, spectacles, intervenant musique (ou autre), manifestations culturelles,....

Le Relais propose enfin aux adultes, parents et assistantes maternelles, des rencontres autour de la petite enfance : des soirées d'information, des débats et des conférences, animés par des intervenants professionnels (par exemple, l'intervention d'une Juriste sur le droit du travail applicable aux assistantes maternelles, ou encore l'intervention d'une Diététicienne sur l'alimentation). Ces soirées sont organisées en partenariat avec d'autres RAM. Des temps de formation sont également mis en place (aux gestes d'urgences pédiatriques, aux PSC1, sur les pratiques professionnelles des assistantes maternelles....) Enfin, des temps de rencontre sont organisés entre parents et assistantes maternelles : goûters et spectacles de fin d'année, brico relais, ...



Conseil Général



Le vendredi 7 mai 2010, date du premier rendez-vous à Thaon pour notre Relais Assistantes Maternelles, 32 enfants et assistantes maternelles se retrouvaient autour de Sophie. Cet engouement prouve que ce service était très attendu dans notre village.

Alors qu'il est préconisé de limiter les groupes à 25 personnes, Sophie a su s'adapter à ce succès et nous l'en remercions.

A partir du 1er janvier, les nounous et les enfants seront accueillis à la salle polyvalente de l'école primaire avec un horaire un peu différent pour s'adapter à celui de l'école. Bonne et heureuse année à tous.

Anne-Marie BELIARDE

Nouveau lieu, nouvel horaire à partir du 7 janvier 2011 pour l'atelier de Thaon : accueil le vendredi de 9h45 à 11h45 à la salle polyvalente de l'école primaire

SSIAD du Canton de Creully

Service de soins à infirmiers à domicile - 14610 Colomby sur Thaon - 02 31 08 44 75



Vocation du service :

Le SSIAD du canton de CREULLY a pour vocation l'aide au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.

Il intervient uniquement sur prescription médicale. Une équipe de 2 infirmières coordinatrices et de 12 aides-soignantes,

- Assure les soins d'hygiène générale des personnes prises en charge
- Aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante
- Éventuellement intervient pour d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux

Modalité d'intervention :

Le service est en charge de 44 lits, se sont ajoutés 5 lits d'hospitalisation à domicile à compter de janvier 2010 en partenariat avec l'hôpital de Bayeux.

- les soins sont assurés 7 jours sur 7 en fonction des besoins des malades
- les prescriptions sont assurées par des aides -soignantes diplômées d'état
- la prise en charge financière est intégralement assurée par les caisses de sécurité sociale
- les soins infirmiers prescrits par le médecin sont effectués par l'infirmier libéral de votre choix .Il en est de même pour les soins de pédicure.

Tout le personnel est lié au secret professionnel (article 226 du code pénal) et à l'obligation de réserve.

Où se renseigner :

- Demandez conseil auprès de votre médecin traitant ou le cas échéant auprès de l'hôpital consulté et des professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens....)
- au centre d'action sociale de votre commune
- à la caisse régionale d'assurance maladie
- ou sur internet sur les sites de votre mairie, du conseil général et des sites concernant les personnes âgées.

Projet de fusion :

Pour une meilleure gestion, les SSIAD de Creully, La Cambe et Bayeux envisagent une fusion de leurs associations respectives sous la forme d'une nouvelle association avec à sa tête un comité de direction composé de professionnels de santé et un directeur administratif.

Il n'y aura aucun changement pour les soins, les unités de soins resteront dans les sites existants avec leur fonctionnement actuel.

*Tous nos bons vœux de bonne santé
pour cette nouvelle année*

A.I.A.E.

Association Intercommunale
d'Aide à l'Emploi

À votre disposition à Thaon :

Vous êtes en recherche d'emploi : vous avez besoin d'un conseil, d'une aide, de renseignements ou d'un accompagnement (ce service est gratuit)

Vous avez besoin d'aide à votre domicile : ménage, repassage, aide à la personne, garde d'enfants, petit bricolage, jardin... (Chèque emploi service)

L'AIAE remplit cette mission auprès des 17 communes adhérentes

L'Association s'attache aux notions de proximité, d'accompagnement humain et de réactivité.

Son rôle en milieu rural permet d'aider tous les types de demandeurs d'emploi quels que soient leurs moyens (équipement informatique ou non, motorisation...), toute personne ayant besoin d'aide à la maison.

N'hésitez pas à contacter et prendre rendez-vous

auprès d'Anne-Marie RABUTEAU

Mairie d'Authie

Tél : 02 31 26 95 95 le matin.

E-mail : a.i.a.e@wanadoo.fr

Le bureau de l'A.I.A.E :

Président : Richard MAURY, Maire de THAON

Vice-Président : Joël PIZY, Maire d'AUTHIE

Secrétaire : Isabelle LEROUX

Maire-adjoint de ROTS

Trésorière : Marie-Jo LUCAS

Conseillère municipale de LASSON

€ **ADMR**



L'Association ADMR de Thaon a été dissoute.

Pour notre village, ses compétences ont été reprises par l'Association Départementale ADMR de la Côte. Les services rendus sont les mêmes mais les coordonnées des référents ont changé, pour toute demande d'intervention vous devez contacter:

Association départementale ADMR de la Côte - 3, rue Martin Luther King - BP 10403 - Immeuble Le Malherbe - SAINT CONTEST 14654 Carpiquet Cedex

Téléphone : 02 31 46 14 85

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Votre CCAS est bien entendu à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Thaon Autrefois

La Compagnie des Sapeurs Pompiers de Thaon

Avant propos :

Nous étions une ribambelle d'enfants bloquant en ce printemps de 1961 la Grande Rue, devant le n° 33, pour assister à un triste spectacle : le déménagement définitif par les Conseillers Municipaux et les bénévoles de tout le matériel de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de la Commune à destination des Chiffonniers d'Emmaüs.

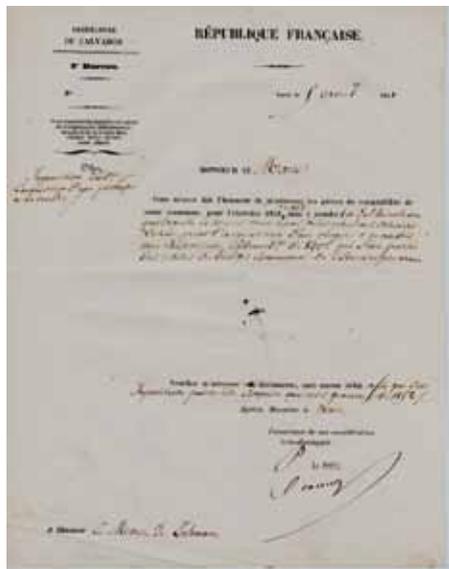
Ainsi, sacs en toile, tuyaux, câbles, vieilles échelles et surtout la vieille pompe à bras centenaire, changeaient de propriétaire et c'était, nous disait-on, la rançon du progrès. En effet, le Conseil Municipal avait décidé de libérer le garage où étaient entreposés tous ces accessoires obsolètes chargés de plus d'un siècle d'histoire de la Commune et avait choisi l'opportunité d'un regroupement de matériaux au bénéfice des chiffonniers de l'Abbé Pierre.

Le déménagement touchait à sa fin ; il ne restait plus que la pompe que l'ancien capitaine des pompiers accrocha à son tracteur par un de ses bras et elle fut ainsi le dernier élément de la Compagnie à quitter le territoire de Thaon.

C'était pourtant par elle que tout avait commencé le 5 mai 1850. Un bond sur nos vélos et nous l'accompagnâmes jusqu'à la côte de Cairon mais nous étions trop jeunes pour la retenir.

Richard MAURY

La lettre du préfet de 1851



Le premier document émanant du 2ème bureau de la Préfecture du Calvados qui évoquait l'acquisition d'une pompe à incendie pour la Commune de Thaon était un commandement demandant de joindre la délibération du Conseil Municipal du 5 mai 1850. Ainsi, les services du Trésor Public pouvaient programmer une imposition extraordinaire de 800 F sur les rôles généraux de 1852.

La pompe à bras

Le second document traitant du sujet est un extrait des délibérations du Conseil Municipal du 10 Novembre 1851 autorisant le Maire, Jacques GAUGAIN, à passer le marché relatif à l'acquisition d'une pompe à incendie.

Et c'est ainsi qu'en 1851, une pompe à bras rutilante et faisant l'objet de tous les regards était livrée à notre Commune. Le Préfet bloqua une somme de 200 F sur la caisse de secours pour participer au titre du Gouvernement à cette acquisition. Le Maire de l'époque ne se reposait pas sur ses lauriers car, dès le 12 avril 1853, une subvention de 30 F lui était accordée par la Préfecture pour l'entretien de sa pompe à incendie sous réserve que la Commune contribue à la dépense pour au moins les $\frac{3}{4}$ de la subvention accordée.



Cantinière et sapeur du Second Empire
(Image d'Epinal)

Un local pour la pompe

Lors du Conseil Municipal du 21 mai 1856, il est décidé de construire un local pour loger notre pompe à incendie.

Ainsi, Monsieur P. BASTARD, Maire de Thaon, écrivait à Monsieur le Préfet du Calvados pour lui demander l'alignement d'une construction d'un appartement « Grande Rue » pour la pompe à incendie.

Le 13 juin 1856, le Préfet répondit au Maire que sur l'avis de Monsieur l'agent voyer cantonal, cet alignement été donné ainsi : « l'alignement à suivre dans la construction projetée est une ligne droite parallèle à la façade de la maison du Sieur BAYEUX Prosper et distante de sept mètres de cette façade ». Cet alignement sera tracé sur les lieux par l'agent voyer cantonal.

La création d'une compagnie

Quatre ans s'étaient encore écoulés lorsque le Maire de la Commune écrivit au Préfet que, possédant une pompe à incendie, il souhaitait organiser un Corps de Sapeurs Pompiers pour Thaon.



Nomination du Sous Lieutenant Lepley

Pour cela, il fallait d'abord créer un Conseil de Recensement de la Subdivision de Sapeurs Pompiers de Thaon. Et c'est ainsi que le 12 avril 1860, le Préfet du Calvados écrivait au Maire qu'il prenait un arrêté agréant Messieurs Victor LECARPENTIER, Romain MOUILLARD et Arsène Léon LEPERRIER afin qu'ils s'occupent de désigner les 21 pompiers qui composeraient le corps affecté à la Commune, tous pris parmi les habitants, réunissant à l'esprit l'ordre et à la moralité, les meilleures conditions d'aptitude, de

Thaon Autrefois

force et d'intelligence, ainsi que les conditions d'âge de 25 à 50 ans.

Le Corps des Sapeurs Pompiers de Thaon

Par décret impérial du 29 septembre 1860, Monsieur LEPLEY (Jules, Ferdinand, Anatole.) est nommé sous-lieutenant pour commander la subdivision de Sapeurs Pompiers de la Commune de Thaon. Les vingt autres hommes composant la compagnie se nomment : Arsène JULIENNE, Théodore VRARD, Maximilien BAYEUX, Thomas LEPLEY, Jean-Baptiste TRONVILLE, Rasiphe ROBERGE, Ludovic BOULANGER. Félicien DERNOËL, Armand PRUNIER, Constant FAUVEL, Adolphe GOSELIN, Lucien HERMAN, Armand LEFOURNIER, Rasiphe BLIN, Joseph LEPETIT, Ludovic HODIERNE, Amédée PLANCHON, Pierre CREVON et Pierre Désiré VICTOR. Il fallait maintenant procéder à l'élection d'un Sergent et de deux Caporaux pour que la compagnie devienne opérationnelle et le résultat fut le suivant :

Sergent : Arsène JULIENNE par 14 voix

1er Caporal : Théodore VRARD par 14 voix

2ème Caporal : Maximilien BAYEUX par 7 voix

Un décret impérial du 9 juin 1862 nomma Monsieur HODIERNE Ludovic Ferdinand sous-lieutenant en remplacement de Monsieur LEPLEY, démissionnaire.

Tenue et équipement

Le 6 mars 1859, le Secrétaire Général de la Préfecture adressait au Maire de Thaon un prospectus de la Maison GUERIN et Cie, 14 et 16 Rue du Marché d'Aguesseau (Faubourg Saint Honoré) à Paris, maison spécialisée dans l'équipement du pompier afin, disait-il, de lui donner un aperçu des prix.

Pour l'officier : 1 casque pour officier, 11,00 F ; 1 plumet et tulipe, 2,25 F ; 1 tunique de drap bleu, 55,00 F ; 1 pantalon de treillis avec passepoil, 6,00 F ; 1 ceinturon avec dragonne en soie, 8,00 F ; 1 sabre à bélière brune, 20,00 F ; 1 hausse-col avec cordon, 4,00 F ; 1 paire d'épaulettes lieutenant, 16,00 F ; 1 col ordonnance, 1,00 F. Le total pour l'équipement de l'officier : 123,25 F.

Pour chaque pompier : 1 casque avec chenille, 10,00 F ; 1 blouse toile coton bleu, 6,00 F ; 1 pantalon treillis, 6,00 F ; 1 ceinture de manœuvre, 3,00 F ; 1 col d'ordonnance 1,00 F. Le total pour l'équipement d'un

pompier est de 26,00 F, somme à laquelle on pouvait mettre en surplus l'épaulette des gradés. Nous n'avons pas retrouvé la facture de l'équipement de la 1ère Compagnie du Corps des Sapeurs Pompiers de Thaon mais il est à noter que lors de leur engagement, l'article 2 du document que tous les hommes signaient précisait que les pompiers se devaient de pourvoir à leurs frais d'uniforme à moins que les communes ne prennent en charge cette dépense. Nous avons retrouvé une facture de la Maison Lambert et Cie, successeurs de la Maison Guérin, adressée à la Commune de Thaon pour l'équipement de 4 pompiers pour un montant de 123 F en date du 9 août 1862.



Casque de pompier de Thaon

Les Grands Feux du 19ème

Les pompiers de Thaon s'entraînaient tous les premiers dimanches du mois et mettaient leur fameuse pompe en batterie. Ils procédaient aussi à une grande manœuvre en public le jour de la Fête Nationale et s'occupaient des différents jeux lors de la Saint Pierre, saint patron de la Commune. Ils étaient également chargés de souhaiter la bonne année au Maire et aux Conseillers Municipaux.

Mais cette nuit du 19 au 20 août 1877, ce n'était pas un exercice ; le tocsin retentissait et les pompiers de la Commune réveillés en sursaut se rendirent en toute hâte au garage afin de récupérer la pompe et de se diriger devant le corps du bâtiment appartenant à Monsieur LEROY, propriétaire à Caen, et ha-

bité par Madame veuve LEMIERE Armand, meunière à Thaon. Le feu avait pris une telle importance que le Corps des Sapeurs Pompiers de Thaon n'arrivait pas à le circonscire et c'est alors que le Maire décida d'alerter les sapeurs pompiers de Fontaine Henry et de Cairon pour aider leurs collègues de Thaon. Grâce à leur intervention, d'autres lances purent être mises en batterie et le feu perdit enfin rapidement de l'importance. Cette intervention de nos voisins fut tellement efficace que le Conseil municipal de la Commune vota le 4 septembre 1877 une somme de 50 francs sous forme d'indemnité pour les sapeurs pompiers de ces deux villages. Deux ans plus tard, un feu encore plus important se déclara dans la ferme de Monsieur VIVIEN, cultivateur à Thaon. Cette fois, c'est tout le corps de ferme où étaient stockés paille et fourrage qui était embrasé et cet énorme incendie dura du samedi 8h00 au lundi matin. Cette fois-ci, les Corps des sapeurs pompiers des villages voisins aidèrent et relayèrent la compagnie de Thaon pendant deux jours. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 2 avril 1879, approuva une dépense de 500 francs tant pour la nourriture que pour le dédommagement des sapeurs pompiers de Thaon, Colomby, Anguerny, Basly, Bénvy, Revières et Fontaine Henry, qui avaient lutté contre l'incendie de la ferme VIVIEN. Par un courrier du 28 mai 1879, le Préfet du Calvados informait le Maire de Thaon que suite à sa demande, un secours de 200 francs était attribué pour les dépenses résultant de l'incendie.

La 3ème République

Comme les autres villages, Thaon avait son propre règlement instituant des clauses particulières si bien qu'après la Guerre de 1870/71, il fallut normaliser les différents corps de Sapeurs Pompiers de France et des Colonies et c'est par un décret du 29 septembre 1875 que la réforme fut instituée. Dans son article 11, tous les hommes disposés à faire partie du Corps devaient souscrire un engagement quinquennal et, tout au long de la 3ème République, nous retrouvons tous les 5 ans un arrêté du Conseil Municipal réorganisant le Corps des sapeurs pompiers s'engageant à subvenir aux besoins du service. Cet arrêté comportait en page centrale les 21 signatures des hommes composant la compagnie des sapeurs pompiers de Thaon.

Thaon Autrefois (suite)



Les engagements de 1920

L'après Guerre 1939/1945

Une énième réforme dans les années 1950 institua les Centres de secours supprimant ainsi le Corps de sapeurs pompiers dans les petits villages et Thaon fut rattaché au chef lieu de canton ce qui ne fut pas du goût du Conseil Municipal de l'époque.

En effet, dans sa séance du 10 décembre 1953, le Conseil Municipal de Thaon demanda à Monsieur le Préfet le rattachement à Caen en première urgence étant donné les moyens dont disposait la subdivision de Creully. La demande fut acceptée et, depuis cette date, ce sont les pompiers de Caen que nous appelons en premier secours.

L'opportunité des Chiffonniers d'Emmaüs

Depuis une dizaine d'années que la pompe à bras dormait dans un garage communal, le Conseil Municipal décida, dans ses séances des 24 novembre et 10 décembre 1960, de la vendre. Lors de la séance du Conseil du 10 mai 1961, il fut question d'une opération déclenchée par l'Abbé Pierre et les Chiffonniers d'Emmaüs pour récupérer dans tous les villages de France des chiffons et surtout de la ferraille qui encombraient souvent les greniers municipaux et ceux des fermes et de

faire un rassemblement permettant aux chiffonniers de valoriser cette matière première. Il fut donc décidé au cours de cette séance du Conseil, sur la proposition du Maire Adjoint, de profiter de cette opportunité pour joindre aux divers encombrants devant être emmenés à Carpiquet (point de rassemblement de ceux-ci) la vieille pompe à incendie que la Commune n'avait pas réussi à vendre. C'est Monsieur GUERRIER, Conseiller Municipal en opposition avec cette décision, qui demanda que ce don soit consigné au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Thaon du 10 mai 1961. Monsieur GUERRIER, qui avait été Maire de la Commune avant la dernière Guerre, avait peut-être pensé à une autre destination pour cette pompe qui avait rendu tant de services.

Le dernier défilé de la pompe

Roger BLIN, ancien Conseiller Municipal, relate que le dernier voyage de la pompe fut majestueux. Le dernier Commandant de la Compagnie, Charles BAYEUX, ne voulut laisser à personne le soin de conduire la pompe à incendie lors de son dernier voyage. Il l'installa derrière son tracteur et disposa la lance à incendie sur celle-ci pointée vers le ciel. Ensuite, Charles mit son tracteur en tête du cortège de la dizaine d'autres chargés de

toute la ferraille inutile que les conseillers municipaux et les cultivateurs avaient réuni. C'est ce cortège, escorté par les enfants jusqu'à la sortie du village, qui se dirigea vers Caen où 200 autres tracteurs venant de tous les points du département défilèrent avant de rejoindre Carpiquet, afin de démontrer à l'Abbé Pierre la générosité des Calvadosiens.

La fin de l'histoire

Enfin, dans sa séance du 15 juillet 1961, le Conseil Municipal décida, lorsqu'il recevrait l'autorisation préalable, la vente par adjudication du local qui servait d'abri à la pompe incendie (Cadastre A 583). La mise à prix fut de 500 nouveaux francs. L'histoire du local ne s'arrêta pas là car n'ayant pas trouvé d'acquéreur à ce prix, il fut loué à un habitant pour abriter sa voiture. Mais pour l'histoire, c'est surtout notre pompe à bras qui retiendra toute notre attention et tous nos regrets pour l'abandon de cette vieille servante de plus d'un siècle.

Merci à Yves LEULLIER, pour ses recherches aux archives départementales



Pompiers et Anciens Combattants de Thaon le 11 Novembre 1933

LOISIRS & VACANCES PENSEZ UNCMT



Chaque été, plus de 60 séjours en Centres de Vacances ou Mini-Camps de 4 - 17 ans.

En France : Normandie, Bretagne, Alpes, Vendée, Dordogne, Sud-Ouest...

A l'étranger : Angleterre...

Les jeunes y trouveront des activités adaptées à leurs goûts, notamment : raft, hydrospeed, voile, char à voile, kayak, chiens de traîneaux, péniche... mais aussi bien sûr camping, excursions, balades, jeux...

«Le Moulin de Barbières» à Thaon



Au cœur d'un parc boisé de 7 ha et équipé d'une plaine de jeux, le Moulin de Barbières à Thaon est un lieu de loisirs et de vacances idéal pour les enfants, axé sur la découverte de l'environnement.

Des activités variées et des sorties seront proposées à vos enfants !

L'Accueil de Loisirs est ouvert l'été en juillet et en août à la journée.

L'accueil des enfants se fait dès 7h30 et ce jusqu'à 18h00 le soir.

Pour les inscriptions, merci de contacter le siège social de l'U.N.C.M.T. à Hérouville St-Clair, la Mairie de Thaon ou bien encore directement Aurora, directrice du centre, au 06.42.45.78.82

Plus de 40 séjours en Accueil de Loisirs dans le Calvados fonctionnent durant l'été, et certains durant les petites vacances et les mercredis.

L'accueil de loisirs : une excellente manière de passer d'agréables vacances, en rentrant à la maison chaque soir.

L'U.N.C.M.T., c'est aussi, durant l'hiver, des séjours aux **SPORTS D'HIVER POUR TOUS** : enfants, jeunes, adultes, familles, **EN SAVOIE ET HAUTE SAVOIE**.

Ski alpin, ski de fond, surf, raquettes. Au départ d'Hérouville Saint-Clair. Logement en pension complète. Animation

A vous les plaisirs de la neige !



U.N.C.M.T.

4 Avenue du Parc Saint-André
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Tél. : 02.31.46.80.40.

Fax : 02.31.44.79.87.

e-mail : contact@uncmt.fr

site internet : www.uncmt.fr



INFOS

ATTENTION à l'intoxication au monoxyde de Carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est à dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés :

- Chaudières et chauffe-eau
- Poêles et cuisinières
- Cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol
- Appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint)
- Groupes électrogènes ou pompes thermiques
- Engins à moteur thermique (voiture et certains appareils de bricolage notamment)
- Braseros et barbecue
- Panneaux radiants à gaz
- Convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

COMMENT EVITER LES INTOXICATIONS ?

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Commerçants et artisans

BAR TABAC : BRIERE Pierre - 02 31 80 01 23
8 à huit (Hamadis)

(BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE)

M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE

M. CLIN Sébastien - 02 31 80 00 18

COIFFEUSE : A THAON TIFS

Mme VERDY Nathalie - 02 31 80 32 32

ELECTRICIEN : M. BENOIT Joël - 02 31 80 32 51

GAZ

PRIMAGAZ : M. BRIERE P. - 02 31 80 01 23

BUTAGAZ : Mme CHENEL - 02 31 80 34 12

TOTALGAZ : M. DUVAL H. - 02 31 80 01.57

ANTARGAZ : (réseau) - 09 74 75 75 75

GITES

M. LEGRIFONN André - 02 31 80 31 40

M. CHENEL Marc - 02 31 80 34 12

M. THOMASSE Ernest - 02.31.80.01.04

CHAMBRES D'HÔTES

Domaine de Louise et Paul - 02.31.08.39.79

RESTAURANT AUBERGE DE LA MUE - HOTEL

Mme NAUSSANS - 02 31 80 01 47

INSTALLATEUR CUISINE ET SALLE DE BAINS

M. LEDENTU Jean-Claude - 02.31.80.51.57

INFORMATIQUE

TONY INFORM@TIQUE – 02.31.47.94.01. ou
06.29.81.55.03.

SERVICE A LA PERSONNE

M. Marc LESAUNIER – 09.75.48.54.34

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DEPANNAGE

M. GUILLOUET François – 02.31.96.97.70.

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.

MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAUULT Daniel – 02.31.80.03.03.

LA POSTE : 02.31.80.00.19. ou 02.31.80.02.80

MARCHE HEBDOMADAIRE

Le mercredi matin, « Rue du Lavoir »

Stationnement réservé au Marché de 8h00 à 13h00

M. MAUGER Sébastien : Fruits et Légumes

PIZZERIA AMBULANTE

Madame TERUEL (le mercredi soir) 06.81.74.26.49.

Paroisse St Vital de la Seulles

Office religieux le dimanche à 10 heures

Monsieur le Curé Martin PHUTO-MBOLO :

02.31.80.10.42 (Creully)

Monsieur Marcel CHAPRON (retiré actif) :

02 31 80 01 27 (Thaon)

EMPLOI

Association A.I.R.E

Tél : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E. Madame RABUTEAU

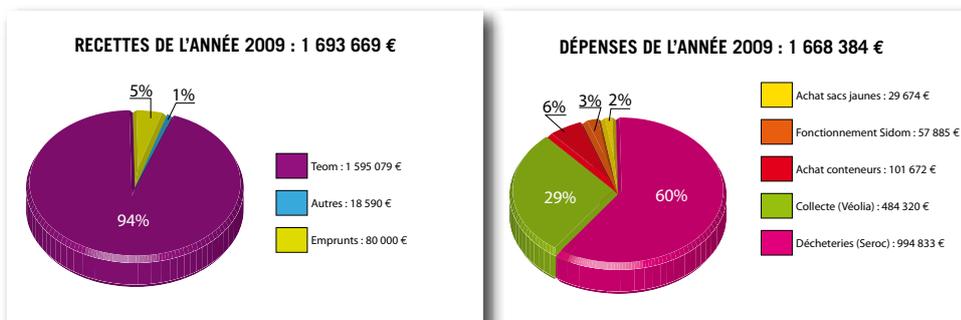
RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL :

02 31 26 95 95

SIDOM (Syndicat intercommunal des ordures ménagères)

ZOOM SUR LES RÉSULTATS DU 1^{ER} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2010

RÉSULTATS FINANCIERS ----> EXCÉDENTS À FIN 2008 : + 500 921 €



RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2009 : + 25 285 €

RÉSULTATS FINANCIERS ----> EXCÉDENTS À FIN 2009 : + 526 206 €

POPULATION DU TERRITOIRE DU SIDOM (ANNÉE 2009) : 20 866 HABITANTS

Cdc de THUE et MUE : 13 communes et 12 287 habitants

Cdc de BAYEUX INTERCOM : 4 communes et 1 295 habitants

Cdc d'ORIVAL : 15 communes et 7284 habitants,

nos déchets en kgs / hab /an 2008	2008	2009	Evolution
déchets ultimes	251,7	242,6	-3,6%
sacs jaunes	20,7		
sacs jaunes avec journaux		35,3	12,3%
colonne papier + journaux	25,6	16,7	
colonne verre	38,4	36,6	-4,7%

APPLICATIONS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Les évolutions de la TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes,

Le Grenelle de l'Environnement a modifié les règles et prévoit une forte augmentation de celle-ci.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
TGAP (par tonne enfouie)	11 €	11 €	11 €	15 €	15 €	20 €	20 €

Une réduction de production de déchets de 7% est demandée sur 5 ans.

TRAVAUX DE L'ANNÉE

Démarrage de la livraison des conteneurs aux communes adhérentes.

Lancement de l'étude sur la mise en place de la redevance incitative.

C'est une redevance qui remplacera la TEOM actuelle et qui aura l'ambition de faire payer «le juste prix» en fonction des déchets présentés en collecte,

RECOMMANDATIONS

Dans les sacs jaunes, ne mettez, que ce qui est imprimé sur le sac !

Les cartons sont à plier et à déposer à côté des sacs jaunes ou sac noirs,

Le reste est à mettre dans les sacs noirs: destination enfouissement----> coût élevé

Pensez au compostage : 02 31 51 69 60 (standard du SEROC)

MISE EN DÉCHARGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, venir retirer sa carte SEROC en Mairie, pour avoir accès aux déchetteries.

Les horaires de la déchetterie de Creully et de Bretteville-L'Orgueilleuse : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

DECHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin novembre 2011, tous les mercredis.

Syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Thaon

André LETELLIER. Délégué de la commune de Thaon

INFO ASSAINISSEMENT

Organisation : Le syndicat intercommunal de la région de Thaon regroupe les communes de : Basly, Bény Sur Mer, Fontaine-Henry et Thaon. La population desservie est de 3297 habitants.

Exploitation (en affermage) : la Lyonnaise des eaux a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Collecte des eaux usées : le réseau collecte les eaux usées provenant de 1232 habitations ou immeubles. Le réseau est composé de 24km de collecteurs et 15 postes de re-roulement.

Epuración (1 station) : les eaux usées sont traitées par la Station d'épuration (située à Thaon) capable de traiter la pollution de 5000 habitants. Le rejet de l'eau traitée se fait dans la mue.

FORAGES ET PUIITS

Une directive « signalée » de la Préfecture du Calvados en date du 20/07/2010 transmise à chaque Maire a rappelé que depuis le 1er janvier 2009+ le décret n°2008-652 du 2/07/2008 impose à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) ou de pluie à des fins d'usage domestique, de déclarer cet ouvrage ou son projet en Mairie. Il s'agit donc d'une obligation réglementaire suivie d'un contrôle d'exécution (arrêté du 17/12/2008). La déclaration est à déposer à la Mairie de la Commune d'implantation et un site informatique est à la disposition des Mairies. Seules les Communes peuvent actuellement avoir accès aux données. Cependant, il est évident que les eaux utilisées à usage domestique dans les habitations sont retraitées à la station d'épuration sans pouvoir actuellement être assujetties à la redevance d'assainissement. Dans le respect d'un traitement équitable entre tous les usagers l'attention est attirée sur ce problème et une demande de communication au service d'assainissement sera faite. Le Président demande en un premier temps qu'une publication officielle soit faite dans chaque Commune pour indiquer l'obligation des déclarations en Mairie, ainsi que dans les bulletins municipaux ou boîchage dans les boîtes à lettre ou encore par une note jointe dans

LES PERMIS DE CONSTRUIRE.

Le prix de l'assainissement collectif Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte.

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

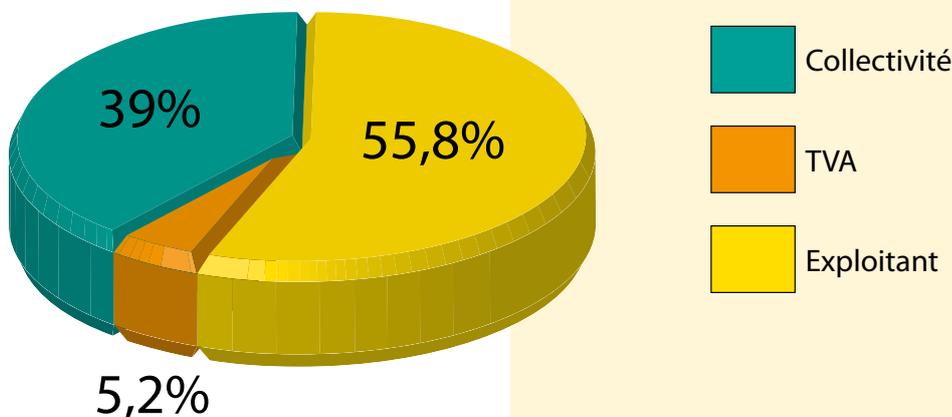
	Désignation	1er Janv 2009	1er Janv 2010	Variation
Part de l'exploitant Pari fixe (t HT/an) Part proportionnelle (€ HT/m3)	Abonnement ordinaire Le m	1,092	1,091	-0,09%
Part de la collectivité Pari Rite (€ HT/an) Part proportionnelle (€ HT/m3)	Abonnement ordinaire le m3	0,7622	0,7622	0,00%
Redevances et taxes	TVA	5,5%	5,5%	

Composantes d'une facture d'un usage de 120 m3

	1er janvier 2009	1er janvier 2010	Variation
Exploitant Collectivité H/A total (€ TTC)	131,04 91,46 12,24 234,74	130,2 91,46 12,23 234,61	-0,09% 0,00% -0,08% -0,06%

Variation EXPLOITANT-COLLECTIVITE (HT) -0,05%

Prix théorique du m3 pour un usager consommant 120 m3



Association Mathilde

DEPISTAGE

Vous avez reçu une invitation de l'Association Mathilde, cette association gère le dépistage organisé des cancers dans le Calvados.

VOUS ÊTES UN HOMME

Vous êtes invité à rencontrer votre médecin traitant pour qu'il vous remette un test de dépistage du cancer colorectal. Ce rendez-vous est important, dans 94% des cas, ce cancer atteint la population des plus de 50 ans. Le cancer colorectal se développe lentement, le plus souvent à partir de petites lésions appelées polypes qui apparaissent sur la paroi de l'intestin. Certains vont grossir, se mettre à saigner et peuvent évoluer vers un cancer. On diagnostique parfois tardivement ce cancer, il ne manifeste pas forcément de signes et les saignements sont rarement visibles à l'œil nu. Le test de détection qui vous est proposé est à réaliser à domicile, il est indolore et gratuit. Ne laissez pas cette invitation sans suite, le dépistage a un stade précoce augmente les chances de guérison. Dépisté tôt, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10.

VOUS ÊTES UNE FEMME

Vous recevez 2 invitations :

- Une invitation pour retirer comme les hommes de votre âge, un test de dépistage du cancer colorectal chez votre médecin.
- Une seconde invitation à passer une mammographie, examen de détection du cancer du sein, chez un radiologue conventionné de votre choix. Ne laissez pas ce rendez-vous sans suite, dans 85% des cas, ce cancer atteint les femmes de plus de 50 ans. Grâce au dépistage, la moitié des cancers du sein sont décelés alors qu'ils mesurent moins de 2 cm. C'est le seul moyen de découvrir précocement une tumeur, de bénéficier de traitements moins lourds et d'augmenter vos chances de guérison.

La mammographie consiste en une palpation et 2 radios de chaque sein. Cet examen est fiable, une seconde lecture des clichés est effectuée par un second radiologue et un 3ème avis peut être demandé si cela est nécessaire.

Vous êtes un homme ou une femme âgé(e) de 50 à 74 ans et vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à contacter l'Association MATHILDE

02 31 93 82 00

pour le dépistage du cancer du sein

02 31 53 68 93

pour le dépistage du cancer colorectal

Tarifs communaux et intercommunaux

TARIFS 2010		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas	3,65 €	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la communauté de communes d'Orival : 02 31 36 21 97 Les tarifs sont votés par la CDC d'Orival
ETUDE par séance goûter inclus		
GARDERIE : 1/2 heure	1,02 €	
1 heure	2,04 €	
Forfait au trimestre	87,00 €	Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 60,00 location de 48 h : 120,00 Location vaisselle en option forfait par couvert : 2,00
Dépassement horaire après 18h30	8,00 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE		
Location habitants de Thaon		
12 heures	128,00 €	
24 heures	240,00 €	
48 heures	340,00 €	
Location extérieurs de Thaon		
12 heures	460,00 €	
24 heures	624,00 €	
48 heures		
LOCATION BENNE (1 voyage)	30,00 €	Réservation et paiement en mairie
DROIT DE PLACE MARCHÉ	0,70 €	le mètre linéaire
Forfait pour les camions	51,00 €	Autorisation à demander en mairie
CONCESSION CIMETIÈRE		
15 ans, renouvelable	87,00 €	
30 ans, renouvelable	150,00 €	
50 ans, renouvelable	195,00 €	
CIMETIÈRE PARC		au prix de la concession il conviendra d'ajouter
15 ans, renouvelable	66,00 €	- plaque + caveau pour urne : 222,00
30 ans, renouvelable	105,00 €	- caveau pour urne : 125,00
50 ans, renouvelable	132,00 €	

PERMANENCES POUR L'ANNÉE 2011 DE

JEAN-MARC LEFRANC

DÉPUTÉ DU CALVADOS

MAIRIE DE CREULLY De 16h00 à 17h00 :

les lundi 10 janvier, lundi 14 février, lundi 14 mars,
lundi 11 avril, lundi 9 mai

lundi 20 juin, lundi 12 septembre, lundi 10 octobre,
lundi 14 novembre, lundi 12 décembre

INFOS : BUS VERTS

Depuis fin 2008, le Conseil Général a mis en place un transport à la demande sur la ligne 3 des Bus Verts dédié au transport des personnes handicapées. Lors du Comité de Transport du 4 février dernier, le Conseil Général a décidé d'étendre cette expérimentation aux arrêts accessibles des lignes 4 et 6 des Bus Verts. C'est ainsi que les habitants handicapés de notre commune pourront dorénavant bénéficier de ce nouveau service.

Arrêté préfectoral du 30/08/1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux personnes de moins

de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs, ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs poubelle, laissant les détritres sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilantes avec leurs animaux, sous peine de poursuites.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

- Ne pas y entreposer de détritres ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)
- Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies ou arbustes qui y débordent, reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades
- **Ne lâchez pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien pensez à les ramasser.**

Déneigement des trottoirs

L'article L 2212-2 du Code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation.

Etat-civil

NAISSANCES

DELAETER Fantine, 04/01/2010
VAUBERT Noa, 12/01/2010
SALVAING de BOISSIEUX Charlie, 04/03/2010
GROS Emile, 30/03/2010
HUET Léonard, 11/04/2010
TROUILLET Alice 11/05/2010
TREANGLE Hugo, 20/06/2010
COUPEAU Néel, 23/06/2010
ROUDAUT Alexis, 13/07/2010
DENIEL Alyssa 21/09/2010
LEMAIRE Chloé 09/11/2010
POTEL Lylou, 19/11/2010
MERY Karmen, 04/12/2010

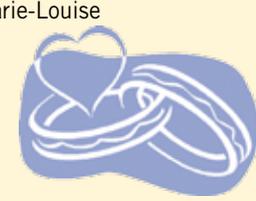


MARIAGES

CREVON Xavier et BINARD Aline
13 Février 2010
TREANGLE Nicolas et DROUVROY Sophie
29/05/2010
ZATTOUTA Aberazak et POLICE Karine
07/08/2010
DEHAIL Christophe et PACARY Peggy
28/08/2010

NOCES D'OR

LECORNU Pierre et Marie-Louise



DECES

ANGER Daniel, 12/01/2010
NORIS Lidia, 02/05/2010
PETITON Jacques, 18/06/2010
BETOIN Paul, 3/07/2010
SEDANO-MORENO Enrique, 26/07/2010
DAVAUD Roger, 04/10/2010
ALLEAUME Elfriede, 26/12/2010



ARRCO, AGIRC, IRCANTEC

La retraite est une étape importante de la vie qui suscite souvent bien des inquiétudes. Aussi, le service de proximité (CICAS) assuré par des professionnels de la retraite complémentaire met en place un numéro unique de téléphone pour tous les salariés relevant de l'ARRCO, de l'AGIRC et de l'IRCANTEC.

0820 200 189*

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire, c'est simple, contactez un

conseiller du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

* 0,09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS	18
SAMU-SMUR	15
GENDARMERIE	Creully : 02 31 29 54 80 Courseulles : 02 31 29 55 20 Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44
MEDECIN :	Mme SAUSSEREAU : 02 31 80 01 88
PHARMACIEN :	M. PELLETIER
INFIRMIER :	Cabinet : 02 31 80 35 32 Domicile : 02 31 08 04 20
CABINET DENTAIRE :	Mme VILLEDIEU : 02 31 80 31 30
KINESITHERAPEUTE :	M. DELMAIRE : 02 31 80 09 20
SERVICE SOCIAL :	Douvres la délivrante : 02 31 37 66 10 Creully : 02 31 80 15 17
Puéricultrices	Mme TUBOEUF : 02 31 80 15 17 à CREULLY Mme MARECAL : 02 31 37 66 22
LA POSTE	Tél : 02 31 80 00 19 - 02 31 80 02 80 Fax : 02 31 80 00 00 Lundi –Mardi- Mercredi – Jeudi : De 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 17h30 Samedi : 9h00 à 12h00
PERCEPTION	Courseulles sur Mer - rue A.Leduc : 02 31 37 46 82
EDF	Douvres la Délivrante Dépannage Electricité : 08 10 333 014
ANTARGAZ	Dépannage GAZ : 09 74 75 75 75
SAUR (EAU)	Grentheville : 02 31 52 53 54
LYONNAISE DES EAUX	(Assainissement) Langrune sur Mer Service Client : 0 810 384 384 Urgences : 0 810 884 884

Assistantes maternelles

Madame Catherine AUCHER
12 Rue de la Liberté – 02.31.08.15.26
Capacité d'accueil : 4 places

Madame Dominique BUIRON
14 Rue Saint Martin – 02.31.08.12.00
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Céline ENGELS
3 Rue des Vieux Métiers – 02.31.08.40.49
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Yvette KERHERVE
7 Rue des Ecoles – 02.31.80.31.14
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Stéphanie MAYET
9 Rue du Six Juin – 02.31.86.77.23
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Maryse NARGIL
6 Rue des Ecoles – 02.31.08.14.28
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Josiane POLICE
13 Grande Rue – 02.31.80.31.01
Capacité d'accueil : 5 places

Madame Josiane PRED'HOMME
3 Place des Bleuets – 02.31.08.09.44
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Pascale RICHARD
8 Rue de la Liberté – 02.31.08.03.30
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Corinne ROMME
6 Rue du Val Amphrye – 02.31.80.06.11
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Florence VAUCAN
8 Rue du Lavoir – 02.31.80.36.14
Capacité d'accueil : 3 places

Madame Carole DOUCHY
6 rue de la Liberté - 02.31.08.04.72
Début d'activité : 1er juillet 2011

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairie du domicile	1 mois	2 photos d'identité récentes Livret de famille à jour et acte de naissance Justificatif de domicile (2 pour les enfants) Ancienne carte d'identité Voir en Mairie pour situation familiale particulière.
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	Mairie du domicile		Livret de famille + dates du séjour et pays de destination + carte d'identité en cours de validité
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1er jour du 16ème anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Pour les passeports s'adresser à la Mairie de Douvres-la-Délivrante ou de Caen

2011	Le Thyon des loisirs	A.P.E. LA MARELLE	U.S.THAON-F.C.V.M.	Karaté	T.O.I.T	C.T.L	Anciens Combattants	Comité de Jumelage	C.C.A.S. et Commune	AVET	Colombophilie	La Chasse St Hubert
JANVIER												
JEUDI 9/01						GALETTE						
VENREDI 14/01									VOIEUX DU MAIRE			
VENREDI 21/01			BEIOTE				GALETTE					
SAMEDI 22/01												
SAMEDI 29/01				DEMO + GOUTERS								
FEVRIER												
VENREDI 4/02					MATCH							
DIMANCHE 6/02												
VENREDI 11/02									THEATRE			
SAMEDI 12/02			REPAS A THEME									
DIMANCHE 13/02						LOTTO						
VENREDI 18/02					MATCH							
SAMEDI 19/02								BAL FOLK «LA BOTE A BOIS»				
DIMANCHE 20/02									SALON DES COLLECTIONNEURS			
MARS												
SAMEDI 5/03												
JEUDI 10/03						REPAS ANNIVERSAIRE						
SAMEDI 12/03			BEIOTE									
VENREDI 18/03					MATCH							
DIMANCHE 20/03			CARNIVAL									
VENREDI 25/03												THEATRE
AVRIL												
VENREDI 1/04					MATCH							
SAMEDI 2/04			LOTTO									
SAMEDI 9/04												SOIREE DANSANTE
MARDI 26/04 AU					STAGE							
VENREDI 29/04					STAGE							
MAY												
DIMANCHE 8/05									CEREMONIE DU 8/05			
VENREDI 13/05					MATCH							
VENREDI 20/05					MATCH 1 EQUIPE FILLE							
SAMEDI 21/05			SOIREE SALSA									
JUIN												
DIMANCHE 5/06						FOIRE AUX GRENIERS						
JEUDI 9/06						REPAS ANNIVERSAIRE						
VENREDI 10/06					MATCH							
VENREDI 17/06			SPECTACLE COLLEGE DE CREUILLY									
VENREDI 24/06												FETE DE LA MUSIQUE
JUILLET												
VENREDI ET SAMEDI 8 ET 9												
VENREDI ET SAMEDI 15 ET 16						FESTIVITE DU 14/07						
SEPTEMBRE												
MERCREDI 7/09			INSCRIPTIONS DE 18H A 19H30									
JEUDI 8/09						REPAS ANNIVERSAIRE						
OCTOBRE												
JEUDI 20/10						PIQUE-NIQUE						
DIMANCHE 23/10									LOTTO			
SAMEDI 29/10						SOIREE DANSANTE						
NOVEMBRE												
SAMEDI 5/11						SOIREE DANSANTE «COUSCOUS»						
VENREDI 11/11									CEREMONIE DU 11/11 ET REPAS			
DIMANCHE 20/11												LOTTO
DECEMBRE												
DIMANCHE 11/12												NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE
JEUDI 15/12						REPAS ANNIVERSAIRE						



Pose de la 1^{ère} pierre du restaurant scolaire intercommunal



Jumelage, visite à Long-Wittenham



Tournoi jeunes au Stade Claude Marin



Bourse des collectionneurs